

Pacific Climate Change Centre Strategy and Business Plan (2025-2030)



Clause de non-responsabilité :

Le contenu de cette stratégie et de ce business plan repose sur une vaste analyse documentaire, un examen de la situation et un processus de consultation approfondi impliquant les parties prenantes régionales, les comptes rendus de dialogues avec les partenaires et une revue de la stratégie et business plan précédents du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC, Pacific Climate Change Centre). Il reflète les perspectives collectives, les priorités et les besoins émergents de la région.

Distribution :

Centre océanien sur les changements climatiques

Programme régional océanien de l'environnement (PROE)

1 Avant-propos



Peseta Noumea Simi – Présidente du Conseil consultatif du PCCC.

La région du Pacifique est en première ligne face au changement climatique. Nos nations insulaires continuent de subir ses impacts de manière profonde et immédiate, affectant la vie, les moyens de subsistance et l'avenir de notre peuple. En réponse, la zone Pacifique a fait preuve d'un leadership inébranlable en matière d'action climatique, fondé sur la solidarité, les valeurs culturelles et des priorités régionales partagées.

Le Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC, Pacific Climate Change Center) a été créé en 2019 en tant que centre régional pour la connaissance du climat, la recherche appliquée, le renforcement des capacités, l'innovation et les partenariats - une vision réalisée grâce à la collaboration de nos pays membres et partenaires de développement, et au leadership du PROE. Au cours des cinq dernières années, le Centre a fourni des services essentiels aux pays et territoires insulaires du Pacifique, renforçant les capacités et catalysant l'action grâce à la médiation des connaissances, la recherche appliquée, le renforcement des capacités et l'innovation.

Cette stratégie et ce business plan du PCCC pour la période 2025-2030 ont été élaborés pour guider la prochaine phase de croissance et de leadership régional du Centre. Ils s'appuient sur l'expérience, les leçons tirées et les réalisations depuis la création du Centre, et reflète des consultations approfondies avec nos membres, partenaires et programmes techniques. Ils sont également fermement aligné sur les orientations stratégiques de la Stratégie 2050 pour le Continent Bleu du Pacifique, le SAMOA Pathway, l'Accord de Paris et le Plan stratégique du PROE 2023-2032.

Le business plan définit des objectifs à long terme et des priorités stratégiques de service qui permettront au PCCC d'élargir sa portée, de renforcer sa durabilité institutionnelle et d'améliorer son impact. Il identifie les nouvelles opportunités qui s'offrent au Centre pour stimuler l'innovation technologique, faciliter l'échange de connaissances, l'engagement dans la défense des politiques et jouer un rôle de premier plan dans les services climatiques appliqués dans la zone Pacifique.

Il est important de noter que ce plan renforce le rôle du PCCC en tant que centre de collaboration (un espace où les gouvernements, les partenaires et les communautés peuvent se réunir pour faire avancer un programme climatique piloté par la région du Pacifique). Sa mise en œuvre nécessitera un partenariat continu, un investissement à long terme et une action collective.

« Au nom du Conseil consultatif du PCCC, je salue l'élaboration de cette stratégie et de ce business plan et réaffirme notre engagement à soutenir le PCCC dans la prestation de services répondant aux besoins de notre région du Pacifique. Ensemble, grâce à une détermination et à un partenariat partagés, nous pouvons œuvrer en faveur de notre vision commune : **catalyser l'action et l'investissement en faveur du climat dans la zone Pacifique** ».

Fa'afetai Lava.

Table des matières

1	Avant-propos	ii
2	Présentation du Centre océanien sur les changements climatiques	3
3	Cadre de gouvernance du PCCC	4
4	Services clés du Centre océanien sur les changements climatiques	5
5	Alignment stratégique du PCCC avec les cadres de résilience face au changement climatique	11
6	Viabilité à long terme du PCCC	12
6.1	Frais de personnel actuels du PCCC (2020-2025)	12
6.2	Besoins en matière de capacité institutionnelle et coûts prévus.	12
6.3	Coûts opérationnels prévus pour 2025-2030	15
6.4	Mécanismes de viabilité du PCCC 2025-2030	15
7	Positionnement pour une croissance future	17
7.1	Capacité à maintenir les services :	17
7.2	Croissance de la demande de services du PCCC :	17
7.3	Exploitation des avancées technologiques et des innovations :	17
7.4	Renforcement de la sensibilisation au niveau des politiques, de l'engagement du public et de l'éducation :	17
7.5	Approfondissement des partenariats et de la prestation de services collaboratifs :	17
7.6	Renforcement de la proposition de valeur du PCCC :	18
8	Le PCCC, un mécanisme éprouvé – Ce que nous avons fait en 5 ans.	19
8.1.1	Service clé 1 : Transfert de connaissances	19
8.1.2	Service clé 2 : De la science aux services et à la recherche appliquée	20
8.1.3	Service clé 3 : Développement des capacités et formation	22
8.1.4	Service clé 4 : Innovation	23
9	L'avantage unique du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC).	25
10	Objectifs stratégiques des services	29
	Objectif stratégique 1 : Courtage des connaissances : fournir aux décideurs des informations sur le changement climatique accessibles, pertinentes, adaptées à leur usage et conviviales, pour favoriser les actions climatiques fondées sur des éléments probants.	29
	Objectif stratégique 2 : Science appliquée aux services, et recherche appliquée - Renforcer la recherche sur le changement climatique menée par les pays de la région Pacifique, afin d'informer les politiques, d'encourager l'innovation et le renforcement de la résilience, et garantir que les connaissances scientifiques sont accessibles et exploitables pour les décideurs.	30
	Objectif stratégique 3 : Renforcement des capacités - Améliorer la capacité des populations et des institutions du Pacifique à diriger et à mettre en œuvre des actions climatiques efficaces et inclusives.	32
	Objectif stratégique 4 : Innovation - Accélérer les solutions climatiques innovantes et transformatrices grâce à des approches inclusives, adaptées à l'objectif et pilotées localement, qui répondent aux priorités et aux besoins des communautés de la zone Pacifique.	34
	Objectif stratégique 5 : Gouvernance institutionnelle, capacité et compétences : renforcer la capacité institutionnelle, les compétences, la gouvernance et les systèmes opérationnels du PCCC afin de fournir des services de qualité élevée	

en matière de changement climatique, réactifs et pertinents au niveau régional.	35
Objectif stratégique 6 : Visibilité et influence régionale : Positionner le PCCC en tant que leader régional et mondial visible, fiable et influent en matière de connaissances, de partenariats et de sensibilisation sur le changement climatique.	36
Objectif stratégique 7 : Durabilité financière : Établir une base financière diversifiée et durable pour soutenir les opérations et les initiatives à long terme du PCCC.	37
11 Cadre de mise en œuvre et de suivi	39
12 Annexe 1 : Analyse de la situation	56
13 Annexe 2 : Orientation pour le suivi, l'évaluation, la réflexion et la formation (MERL, Monitoring, Evaluation, Reflection, and Learning) de la stratégie et du business plan du PCCC (2025-2030)	61
14 Annexe 3 : Cadres de partenariat du PCCC	63

2 Présentation du Centre océanien sur les changements climatiques

Le PCCC est un Centre d'excellence pour un Pacifique résilient face au changement climatique, grâce à la transmission de connaissances, à la science au service des applications et à la recherche appliquée, au renforcement des capacités et à l'innovation. Le PCCC est installé au sein du PROE et appartient aux peuples du Pacifique.

Le PCCC résulte d'un engagement pris lors de la Réunion des dirigeants du Pacifique (PALM 7) par le gouvernement du Japon, qui soutient les efforts régionaux pour lutter contre le changement climatique dans la zone Pacifique. Le Centre a été créé en 2019 avec le soutien initial des gouvernements de Samoa et du Japon, et des investissements ultérieurs de la Nouvelle-Zélande, de l'Australie, d'Irish Aid, de l'Organisation météorologique du Royaume-Uni et, récemment, du Wellcome Trust. Sa création répond à un besoin urgent de renforcer la capacité des pays et territoires insulaires du Pacifique (ÉTIP) à relever les défis complexes et évolutifs posés par le changement climatique.

Cette stratégie et ce business plan du PCCC renforcent la vision de la Stratégie 2050 pour un Continent Bleu du Pacifique « *Une région résiliente, pacifique et prospère où tous les peuples du Pacifique peuvent mener une vie saine et productive, avec un accent particulier sur l'inclusivité, l'équité et la sécurité* » ainsi que la vision du PROE « *Un environnement du Pacifique résilient, préservant nos moyens de subsistance et notre patrimoine naturel en harmonie avec nos cultures* ».

Au cœur de la stratégie et du business plan du PCCC, on retrouve une vision, une mission et des valeurs fondamentales réaffirmées :

Vision : « ***Catalyser l'action et l'investissement en matière de climat dans le Pacifique*** »

Mission : « ***Un centre d'excellence respecté pour un Pacifique résilient face au changement climatique, grâce au courtage des connaissances, à la recherche appliquée, au renforcement des capacités et à l'innovation*** ».

Valeurs fondamentales :

- Inclusivité : Assure l'égalité femmes-hommes et l'engagement des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés.
- Propriété du Pacifique : Accorde la priorité aux solutions pilotées par les pays et contextes culturels du Pacifique.
- Action fondée sur des éléments probants : Ancre les initiatives dans une science robuste et dans les connaissances traditionnelles.
- Sustainability: Favorise la résilience et la viabilité financière à long terme.

Le PCCC, comme de nombreuses autres agences régionales du CROP, a fortement dépendu des subventions des partenaires bailleurs de fonds et de projets de coopération technique sur cinq ans, pour le maintien du personnel et la bonne exécution des opérations. Cette dépendance a créé des vulnérabilités, y compris des problèmes de durabilité à long terme, qui continuent à avoir un impact significatif sur la capacité du PCCC à fournir efficacement des services, à répondre aux demandes des pays et à maintenir ses services.

Malgré les difficultés, le Centre a eu des impacts tangibles grâce aux services régionaux, aux programmes de formation, aux partenariats et aux initiatives de recherche. S'appuyant sur cet élan, la stratégie et le business plan (SBP, Strategy and Business Plan) 2025-2030 définissent sept objectifs stratégiques qui guident la fourniture des services clés du Centre, le renforcement institutionnel, le positionnement régional et la durabilité financière.

Les coûts opérationnels liés à la fourniture de ces services sont estimés à 10 millions d'USD pour la période 2025-2030, avec un investissement en personnel de base estimé à 2,83 millions d'USD pour la période 2025-2030. Pour garantir un financement durable, le PCCC diversifiera sa base de ressources grâce aux éléments suivants :

- Le financement des donateurs.
- La création d'un centre d'investissement innovant pour le climat dans le Pacifique (le Pacific Innovative Climate Investment Hub).
- La mise en œuvre d'initiatives anciennes ; et
- Le développement de nouvelles sources de revenus internes, telles que des programmes de formation accrédités.

Le renforcement de sa capacité institutionnelle et de sa viabilité financière garantira que le PCCC reste un partenaire fiable, efficace, pertinent et résilient pour l'action climatique dans le Pacifique.

3 Cadre de gouvernance du PCCC

Le PCCC fonctionne avec une structure de gouvernance solide, qui garantit la maîtrise et la responsabilité à l'échelle régionale.

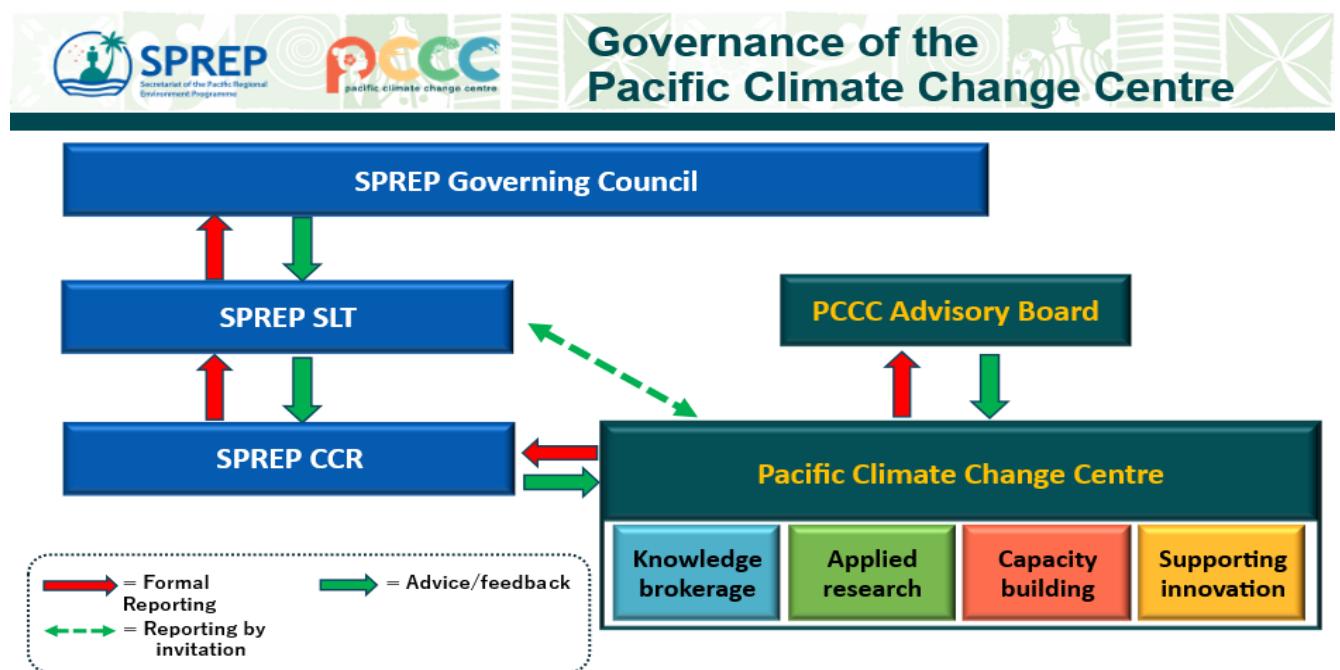


Figure 21 : Cadre de gouvernance.

- **Organes directeurs du PROE :** Autorité suprême au sein du PROE, le Conseil de gouvernance est chargé de fournir une orientation stratégique et une supervision pour toutes les activités du PROE, y compris pour le PCCC. Le Conseil de gouvernance reçoit régulièrement des mises à jour sur les performances et les progrès accomplis par le PCCC, par le biais de mécanismes de reporting officiels.
- **Cadres/équipe de direction (SLT, Senior Leadership Team) du PROE :** L'équipe SLT fournit des orientations de niveau exécutif, garantissant que les priorités stratégiques et opérationnelles du PCCC sont alignées sur les objectifs régionaux et organisationnels du PROE, les structures de financement et les cadres de partenariat.

- **Programme du PROE pour la résilience face au changement climatique (CCR, Climate Change Resilience)** : En tant que responsable immédiat, le Directeur du programme CCR fournit une supervision stratégique et des conseils pour renforcer les services du PCCC afin qu'il puisse atteindre sa vision. Le Directeur agit en tant que lien entre la Direction opérationnelle du PCCC et le SLT du PROE.
- **Conseil consultatif du PCCC** : Le Conseil consultatif du PCCC fournit des recommandations, des orientations et des perspectives de partenariat portant sur la durabilité et la pertinence. Il se réunit deux fois par an et est composé de
 - trois pays des îles du Pacifique (un par sous-région, à tour de rôle)
 - Gouvernement des Samoa
 - PROE
 - JICA (Japan International Cooperation Agency)
 - Une agence du CROP (à tour de rôle)
 - Le Président du Conseil Météorologique du Pacifique (CMP)
 - Le Président de l'Équipe spéciale du Partenariat pour la Résilience du Pacifique (PRP)
 - Un représentant des Partenaire de développement
 - Jusqu'à deux partenaires de recherche invités (non permanents)
- **Responsable du PCCC (gestion opérationnelle)** : Le responsable du PCCC est chargé de superviser la mise en œuvre de la stratégie et du business plan du Centre. Il fournit des conseils stratégiques sur l'orientation et les partenariats, et favorise la promotion et la visibilité des travaux du Centre. Bien que le responsable relève officiellement du Directeur du programme du CCR, il peut également fournir des commentaires directs au Conseil consultatif du PCCC et à la SLT, sur demande.

4 Services clés du Centre océanien sur les changements climatiques

Le PCCC remplit son mandat par l'intermédiaire de quatre services clés interdépendants et se renforçant mutuellement. Ces services ont été conçus pour répondre aux besoins uniques des ÉTIP, garantissant que l'action climatique est informée, inclusive et efficace.

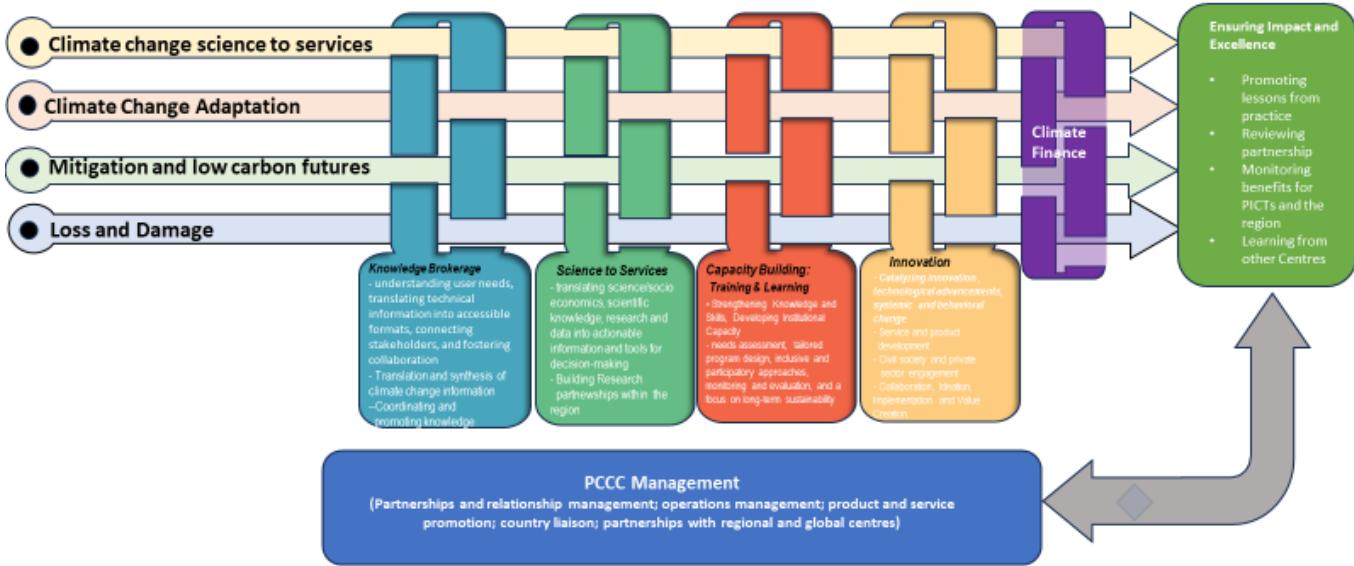


Figure 2.1 : Principaux services et priorités thématiques du PCCC (Source : PCCC).

4.1.1 Service clé 1 : Transfert de connaissances

Le PCCC agit comme un intermédiaire de confiance en matière de connaissances sur le climat, en reliant ceux qui produisent/génèrent des connaissances scientifiques à ceux qui en ont le plus besoin, à savoir: les décideurs, les communautés et les professionnels.

Activités de base :

- **Gestion des connaissances et des informations (IKM, Information Knowledge Management)** : Un échange efficace des connaissances nécessite une gestion de l'information bien organisée. Le Portail sur les changements climatiques dans la zone Pacifique (PCCP) constitue une ressource régionale essentielle pour la gestion et la diffusion des données et des connaissances liées au climat.
- **Traduction et synthèse des connaissances** : Traduire des informations scientifiques complexes en formats exploitables est essentiel pour les décideurs. Le PCCC travaille à résumer et à reformuler les données scientifiques de manière à répondre aux besoins pratiques de la région, permettant ainsi aux parties prenantes d'appliquer efficacement les connaissances dans leurs contextes respectifs.
- **Soutenir la production conjointe de connaissances** : Au-delà de la simple traduction, le PCCC favorise la production conjointe de connaissances en facilitant la collaboration entre diverses

Exemple d'initiative de courtage de connaissances : Le Portail sur le changement climatique dans le Pacifique (PCCP) :

Le portail PCCP est une plateforme héritée du CCR, qui est désormais gérée par le PCCC. C'est la principale plateforme numérique d'informations sur le changement climatique de la zone Pacifique. Suite à sa mise à niveau majeure et à son nouveau lancement lors de la Table ronde sur le changement climatique dans la zone Pacifique qui s'est tenue en 2024 à Samoa, le Portail offre des fonctionnalités optimisées, qui le rendent plus accessible et convivial. Il offre aux utilisateurs un accès à plus de 2 250 ressources, y compris des politiques climatiques, des outils et des rapports techniques, et dessert plus de 5 200 utilisateurs actifs dans la région du Pacifique.

Comme mentionné dans le bulletin d'information du PCCC de 2024, le PCCP « fournit aux autorités les données et les outils nécessaires pour prendre

sources de connaissances, y compris les établissements scientifiques et les détenteurs de connaissances traditionnelles.

- **Promotion des pratiques de courtage des connaissances** : De nombreuses parties prenantes régionales s'engagent déjà dans des activités de courtage des connaissances. Le PCCC vise à soutenir et à améliorer ces efforts en partageant les meilleures pratiques, en constituant des réseaux et en favorisant une culture de la collaboration.

4.1.2 Service clé 2 : De la science aux services et à la recherche appliquée

La science appliquée aux services consiste à transformer la recherche scientifique, les données sur le changement climatique et l'expertise technique en outils pratiques, en produits d'information et en services consultatifs utilisables dans le cadre d'initiatives de résilience.

Objectif : Transformation de la science du climat en outils et services exploitables et adaptés aux besoins de la zone Pacifique.

Activités principales

- **Coordination de la recherche régionale sur le changement climatique** : Le PCCC dirigera la mise en œuvre de la Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique 2025, un cadre directeur régional qui identifie les priorités de recherche et favorise la recherche collaborative sur les initiatives de science appliquée aux services.
- **Facilitation des partenariats de recherche** : Le PCCC dirigera la Conférence sur le changement climatique dans la zone Pacifique, réunissant les parties prenantes pour promouvoir la recherche dirigée par les pays du Pacifique et favoriser les partenariats qui conduisent à des solutions efficaces face aux difficultés que présente le changement climatique.
- **Renforcer l'engagement du GIEC** : Le PCCC renforcera l'engagement des ÉTIP dans les processus du GIEC, en améliorant la coordination et les capacités des points focaux du GIEC afin d'assurer une participation efficace aux travaux de recherche climatique mondiaux.
- **Soutenir la capacité et les propositions de recherche** : Le Centre développera activement des partenariats de recherche, soutiendra la formulation de propositions de recherche et plaidera en faveur des priorités de recherche sur le changement climatique. Il facilitera également l'application des résultats des travaux de recherche pour relever les défis concrets liés au changement climatique.
- **Programmes de bourses de recherche** : Le PCCC prévoit des bourses de recherche pour renforcer les capacités de recherche régionales et soutenir le développement des chercheurs du Pacifique, contribuant ainsi à former la prochaine génération de scientifiques et de leaders du climat dans la région.

Exemple d'initiative du PCCC : Renforcer l'engagement du Pacifique dans la science mondiale du changement climatique

Reconnaissant la nécessité d'un engagement plus fort du Pacifique dans la science mondiale du changement climatique, le PCCC a mené des initiatives clés avant la COP28 pour renforcer l'engagement régional avec le GIEC. Un événement marquant a été l'événement Pacifique pré-COP28 mettant en vedette le président du GIEC, le Professeur Jim Skea, qui a rassemblé des décideurs politiques, des scientifiques et des praticiens du climat pour discuter de la représentation du Pacifique dans les cycles d'évaluation du GIEC.

En partenariat avec l'Université nationale australienne, le PCCC a organisé trois webinaires sur le sixième rapport d'évaluation du GIEC (AR6) et a développé 15 fiches d'information résumant ses principales conclusions. Un dialogue régional en mai 2023 a abouti à des recommandations pour un mécanisme de coordination régionale concernant les points focaux nationaux du GIEC et un programme ciblé de renforcement des capacités.

Ces recommandations ont été approuvées lors de la réunion du Conseil Météorologique du Pacifique en août 2023, reflétant une dynamique croissante en faveur

- **Traduction et diffusion des travaux de recherche :** Le PCCC contribuera à la traduction, la diffusion et l'adoption des résultats de la recherche et des informations sur le climat grâce à des formats et des outils accessibles qui permettront de prendre des décisions éclairées à tous les niveaux.

4.1.3 Service clé 3 : Développement des capacités et formation

Le PCCC agit comme un centre régional pour le renforcement des capacités en matière de climat, en offrant une formation directe, en facilitant l'accès aux formations externes et en favorisant l'échange de connaissances afin de renforcer les compétences et les capacités nécessaires à une action climatique efficace.

Objectif : Renforce les capacités et les connaissances en matière de changement climatique en offrant des opportunités d'apprentissage et de formation.

Activités principales :

- **Ateliers régionaux et sous-régionaux :** Formation technique axée sur les défis communs à relever et favorisant la collaboration et l'échange de connaissances.
- **Soutien au renforcement des capacités à l'échelle nationale :** Programmes sur mesure conçus pour renforcer les institutions locales et les compétences individuelles. Cette approche garantit que le développement des capacités est propre au contexte et directement applicable aux priorités de chaque pays.
- **Services de formation en ligne et d'e-learning :** Possibilités d'apprentissage flexibles en ligne (allant des cours à rythme libre aux webinaires) pour favoriser un large accès à la formation, quel que soit le lieu.
- **Coopération Sud-Sud et initiatives d'apprentissage par les pairs :** Les initiatives d'apprentissage et d'échanges par les pairs permettent aux pays de partager leurs réussites, leurs difficultés et leurs meilleures pratiques, créant ainsi un espace précieux de soutien mutuel.
- **Services de mentorat et programmes de bourses :** Échanges d'apprentissage immersifs et conseils d'experts pour favoriser la prochaine génération de leaders dans le domaine du climat.
- **Principes d'égalité femmes-hommes, de handicap et d'inclusion sociale (GEDSI) et initiatives d'éducation publique:** Tous les programmes du PCCC intègrent les principes GEDSI, garantissant ainsi que les femmes, les personnes en situation de handicap, les jeunes et

Exemple d'initiative du PCCC : Formation et développement des capacités

En partenariat avec les projets de l'Alliance mondiale pour l'adaptation face au changement climatique (GCCA+ SUPA, Global Climate Change Alliance Plus Scaling up Pacific Adaptation) et de la structure d'adaptation face au changement climatique et de renforcement de la résilience dans la zone Pacifique (PACRES, Pacific Adaptation to Climate Change and Resilience Building), le PCCC a mis en œuvre quatre programmes de formation sous-régionaux axés sur l'eau et le changement climatique, ainsi que sur la base de données sur les impacts de l'adaptation. Ces sessions de quatre jours ont permis de renforcer les capacités techniques en matière d'application de la méthodologie d'analyse des impacts (AI) dans le Pacifique et de compréhension des enjeux climatiques liés à l'eau. Avec des participants des îles Fidji, de Kiribati, des Samoa, des îles Cook, des États fédérés de Micronésie et de Tonga, les formations ont combiné des sessions animées par des experts du PROE, de l'UPS, du CPS et du PCCC et des travaux pratiques sur le terrain et des exercices pratiques en matière d'analyse des données et de suivi de l'impact de l'adaptation.

Les formations ont amélioré le partage des connaissances régionales et ont permis aux participants d'appliquer les outils d'Analyse des impacts (AI) directement au sein de leur planification nationale. Les retours d'informations ont fait apparaître une confiance accrue dans l'utilisation

d'autres groupes marginalisés sont véritablement impliqués dans les efforts de résilience climatique.

Le PCCC propose également une gamme de services d'appui pour renforcer les capacités en matière de climat dans toute la région Pacifique, et notamment :

- **Formation, orientation et aiguillage** : Sensibiliser davantage aux possibilités de formation externe et de développement des capacités adaptées aux besoins des ÉTIP.
- **Accès aux réseaux d'expertise et de professionnels** : Mise en relation des partenaires avec un réseau régional de conseillers techniques, de décideurs, de chercheurs et de professionnels via le réseau PCCC.
- **Infrastructure virtuelle et physique** : Fourniture d'un accès aux installations physiques du Centre pour les initiatives de renforcement des capacités, ainsi qu'à sa plateforme d'e-learning pour l'apprentissage à distance.
- **Soutien aux capacités de financement climatique** : Renforcement des cadres institutionnels et politiques pour une meilleure préparation et un meilleur accès au financement climatique.
- **Génération et développement d'idées de projet**: Aide à l'identification, le développement conjoint et la conception de concepts de projets climatiques alignés sur les priorités nationales et régionales.

Afin de garantir que les efforts de renforcement des capacités de la région soient aussi efficaces que possible, le PCCC donne la priorité à plusieurs initiatives d'apprentissage clés :

- **Rassembler et partager les enseignements tirés des actions climatiques** : Faciliter l'apprentissage régional à partir de projets et politiques climatiques mis en œuvre et relier les enseignements tirés aux cadres de suivi et d'évaluation.
- **Améliorer la sensibilisation au changement climatique** : Favoriser le développement de programmes d'études, de formation des enseignants et d'initiatives d'éducation du public afin d'améliorer les connaissances sur le climat et la sensibilisation à cette question dans toute la zone Pacifique.

4.1.4 Service clé 4 : Innovation

Au sein du PCCC, l'innovation signifie transformer de nouvelles idées en solutions pratiques et adaptées aux besoins spécifiques des ÉTIP. Il s'agit de soutenir l'application d'approches novatrices et pertinentes qui répondent aux besoins uniques de la région, des services climatiques aux solutions de transition à faible intensité carbone, en passant par une adaptation menée à l'échelle locale.

Objectif :

- Favorise les solutions climatiques innovantes adaptées au Pacifique, combinant l'expertise locale et mondiale. La région du Pacifique est confrontée à certains des impacts les plus graves et les plus rapides au monde en ce qui concerne le changement climatique.

Initiatives antérieures – Renforcer la résilience climatique dans la zone Pacifique

Le PCCC s'est imposé au cours de ces dernières années comme le principal centre régional d'innovation climatique en pilotant, affinant et élargissant une série d'initiatives antérieures qui répondent directement aux défis uniques de résilience des communautés insulaires du Pacifique.

Dans le village de Sia Heu Lupe' Va'e Popua aux Tonga, le Centre a élaboré en collaboration un plan directeur de réhabilitation résilient face au changement climatique qui combine des infrastructures bleues et vertes avec des mesures d'adaptation dirigées par la communauté.

Dans les îles Salomon, le projet Afio Blue Township a élaboré un plan directeur urbain complet visant à protéger les services et moyens de subsistance essentiels contre la montée du niveau de la mer.

Consciente de la vulnérabilité aiguë des atolls de faible altitude, la PCCC a soutenu l'initiative Nauru Higher Ground visant à explorer des solutions stratégiques de relocalisation et d'aménagement du territoire.

En prévision des Jeux du Pacifique 2023, le PCCC s'est associé aux autorités municipales de Honiara

- Ce Dialogue inspire et favorise le développement, les tests et le déploiement à grande échelle de solutions innovantes face au changement climatique.
- Il facilite la collaboration inclusive et multipartite entre les secteurs de la science et de la politique, les communautés et les entreprises.
- Il permet de mobiliser les ressources et les réseaux pour catalyser l'innovation et l'investissement climatiques dans toute la région du Pacifique.

Activités principales :

- **Identification des problèmes et génération de solutions :** Facilitation des bilans régionaux et des expositions pour identifier les défis prioritaires et développer conjointement des solutions.
- **Pacific Climate Innovation Lounge :** Plateforme virtuelle inclusive et accessible toute l'année, dédiée au réseautage, à la collaboration et à l'échange de connaissances à travers les zones géographiques et les disciplines.
- **Accès au réseau d'experts et de parties prenantes :** Exploitation du vaste réseau régional et mondial du Centre pour fournir aux innovateurs et aux décideurs politiques un accès à des conseillers techniques, des experts sectoriels et des professionnels expérimentés.
- **Partenariats public-privé (PPP) et mises en relation :** Mobilisation de partenariats entre acteurs publics et privés à travers des événements de mise en relation ciblés, un soutien aux modèles d'entreprises et une résolution de problèmes conjointe pour développer l'innovation climatique.
- **Pacific Innovative Climate Investment Hub (centre d'investissement innovant pour le climat de la zone Pacifique) :** Lancement d'un mécanisme d'investissement flexible qui permet le pilotage et le développement à grande échelle de solutions climatiques à un stade précoce, grâce à un financement mixte, un financement à accès rapide et un cofinancement stratégique.
- **Recherche appliquée et production conjointe de connaissances :** Encouragement de la recherche conjointe et du développement de solutions grâce à des partenariats qui relient les communautés locales, les établissements universitaires et les champions de l'innovation, garantissant que les innovations sont ancrées dans la réalité et dans les pratiques.
- **Mise en avant et développement des innovations réussies :** Identification, documentation et promotion des innovations exemplaires issues de la région Pacifique et du monde entier afin d'inspirer une reproduction, un développement à plus grande échelle et une intégration aux politiques de la région.

Grâce à ces activités, le PCCC agit en tant que catalyseur de l'action climatique axée sur l'innovation dans la zone Pacifique. En créant des espaces pour l'expérimentation, la collaboration et l'investissement dans de nouvelles idées, le PCCC stimulera activement le programme d'innovation climatique de la région.

5 Alignement stratégique du PCCC avec les cadres de résilience face au changement climatique

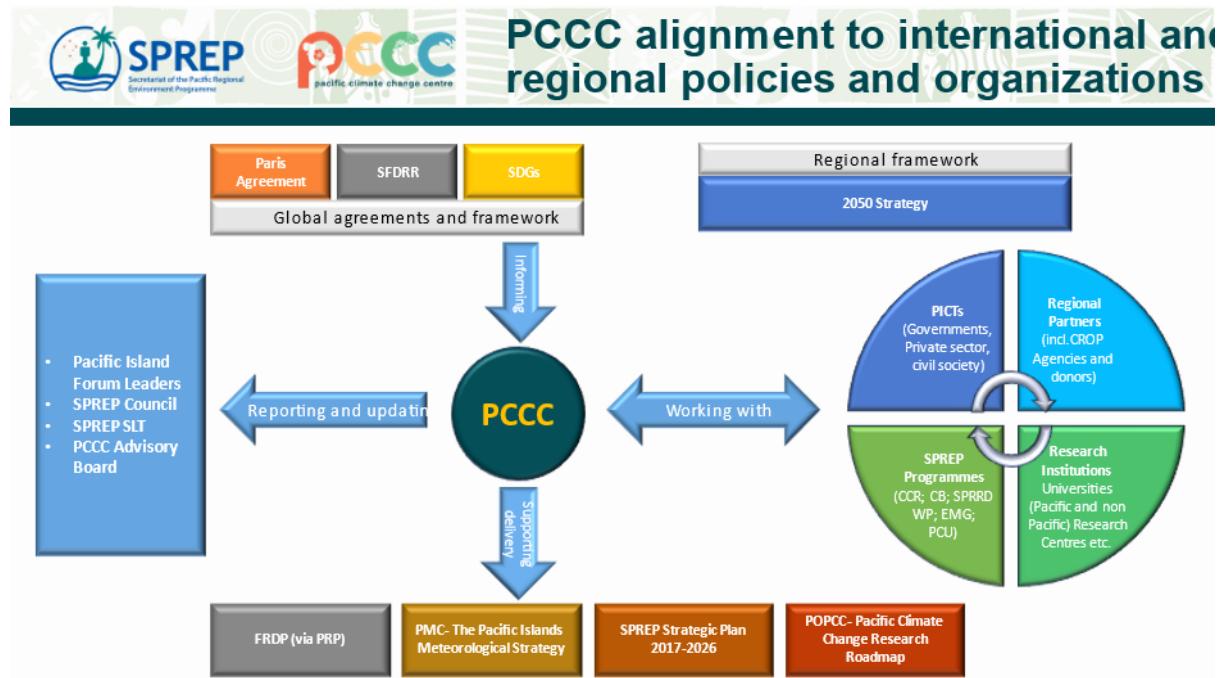


Figure 3.1 : Décrit l'alignement du PCCC avec ces cadres, illustrant son rôle de lien entre les engagements mondiaux et les priorités de la région Pacifique (Source : PCCC). Cette structure permet au PCCC de soutenir les ETIP sur le plan stratégique dans le renforcement de leur capacité à faire face au changement climatique, à améliorer les résultats en matière de résilience et à coordonner les réponses régionales conformément aux obligations internationales et régionales.

Le PCCC aligne ses activités sur les cadres internationaux et régionaux afin de soutenir les priorités climatiques des PIC, en particulier celles énoncées dans les Conventions de Rio : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC, United Nations Framework Convention on Climate Change), Convention sur la diversité biologique (CDB, Convention on Biological Diversity), Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD, United Nations Convention to Combat Desertification), qui reconnaissent les circonstances particulières des PEID.

5.1.1 Partenariats

- Permettent de collaborer avec des bailleurs de fonds et des partenaires de développement (par exemple, avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Japon, le Ministère de la Défense britannique, le Wellcome Trust et Irish Aid).
- Permettent de collaborer avec les agences du Conseil des Organisations régionales du Pacifique (CROP), avec les gouvernements des pays insulaires du Pacifique, la société civile et les divisions techniques du PROE (par exemple, les divisions de résilience face au changement climatique, de conservation de la biodiversité ou de gestion des déchets).
- Impliquent des établissements de recherche (par exemple, l'Université nationale des Samoa, l'Université nationale des îles Salomon, l'Université nationale de Tonga, l'Université Victoria de Wellington, l'Université de Melbourne, l'Université nationale australienne) et des institutions internationales : Rocky Mountain Institute, CFAN, Asian Development Bank (ADB), Asian Institute of Technology (AIT RRC), New Zealand Ministry for Primary Industries et la Communauté du Pacifique (SPC, Secretariat of the Pacific Community).

6 Viabilité à long terme du PCCC

Les orientations futures décrites dans cette stratégie et ce business plan exigeront du PCCC qu'il évolue et renforce continuellement ses systèmes internes, ses capacités institutionnelles et les compétences de son personnel. Cela permettra au Centre de mieux répondre aux besoins dynamiques et de plus en plus complexes en matière de résilience climatique des pays et territoires insulaires du Pacifique, en attirant de nouvelles ressources, de nouveaux partenariats et de nouvelles opportunités.

6.1 Frais de personnel actuels du PCCC (2020-2025)

Effectif actuel : Comprend un responsable du PCCC, 3 conseillers techniques, un responsable des finances et de l'administration, un coordinateur de projet et le personnel de coopération technique de la JICA, avec des plans d'expansion. La structure opérationnelle et le personnel du PCCC ont évolué grâce à une série de partenariats internationaux et de projets pluriannuels de renforcement des capacités.

Soutien budgétaire de base pour la dotation en personnel	Coût (en USD)	Commentaires
Responsable du PCCC (catégorie 14 proposée)	742 836,00	Le financement actuel prend fin en décembre 2026
Conseiller en préparation financière pour le climat (mandat à réviser) (catégorie 12)	680 257,00	Le financement actuel prend fin en décembre 2026
Conseiller « Science appliquée aux services » (catégorie 11)	624 353,00	Le financement actuel prend fin en décembre 2026
Conseiller en courtage des connaissances (catégorie 11)	624 353,00	Le financement actuel prend fin en décembre 2026
Responsable financier (8 EPAL)	154 918,00	Le financement actuel prend fin en décembre 2026
Personnel chargé du thé		Le financement actuel prend fin en décembre 2026
Responsable informatique		Poste vacant
Chargé de communication		Poste vacant

6.2 Besoins en matière de capacité institutionnelle et coûts prévus.

Pour maintenir la capacité de prestation des services essentiels et mettre en œuvre ce plan, un minimum de 2,83 millions d'USD sera nécessaire au cours des cinq prochaines années pour maintenir les niveaux actuels de personnel et combler les lacunes critiques en matière de ressources.

Besoins en matière de capacité institutionnelle (perspectives)	COÛT ESTIMÉ (en USD) (3 ans)	Commentaires
Conseiller stratégique senior du PCCC	742 836,00	Il s'agit d'un nouveau poste pour le PCCC, avec la fourniture de conseils stratégiques au responsable du PCCC sur toutes les fonctions clés de l'organisation et la

Besoins en matière de capacité institutionnelle (perspectives)	COÛT ESTIMÉ (en USD) (3 ans)	Commentaires
		supervision des relations avec les partenaires de développement et les bailleurs de fonds. Ce poste jouera également un rôle de premier plan dans le financement des activités en faveur du climat et dans le développement des projets.
Chargé principal de suivi et d'évaluation	562 405,00	Ce poste impliquera la supervision, le suivi et l'évaluation des programmes et activités du PCCC, en veillant à leur alignement avec les objectifs stratégiques. Cette personne sera responsable de l'assurance qualité, du suivi des performances et de la communication des résultats
Responsable principal du renforcement des capacités	562 405,00	Cette personne dirigera la conception, la coordination et la mise en œuvre des initiatives de formation et de développement des capacités. Elle sera au cœur de la fonction principale du PCCC, qui consiste à renforcer les capacités des parties prenantes dans toute la région du Pacifique grâce à des services d'apprentissage appliqués et accessibles.
Responsable financier senior	562 405,00	Le responsable financier senior gérera les opérations financières de tous les projets du PCCC, en assurant une gestion financière saine et en veillant à la conformité et à la transmission des comptes rendus. Ce rôle sera également essentiel pour soutenir le développement et l'administration du mécanisme d'investissement proposé dans le domaine du climat.
Responsable de recherche sur le changement climatique	527 464,00	Relevant du conseiller « Science appliquée aux services », il contribuera aux activités de recherche qui facilitent les prises de décisions fondées sur des éléments probants. Il aidera à traduire les connaissances scientifiques sur le climat en services pratiques et en produits de connaissances.
Responsable du courtage de connaissances	527 464,00	Travaillant aux côtés du conseiller en courtage de connaissances, il favorisera le partage et l'adoption de connaissances dans toute la région. Ses responsabilités incluent la facilitation de l'accès aux

Besoins en matière de capacité institutionnelle (perspectives)	COÛT ESTIMÉ (en USD) (3 ans)	Commentaires
		informations sur le climat, le soutien aux plateformes d'échange de connaissances et le renforcement des réseaux d'apprentissage.
Chargé de communication	527 464,00	Le chargé de communication dirigera tous les efforts de communication et de mobilisation du public pour le PCCC. Cela inclut l'élaboration de stratégies de communication, la gestion des relations avec les médias et la promotion des activités, des réalisations et des ressources d'apprentissage du Centre.
Responsable administratif	154 918,00	Il fournira un soutien administratif et opérationnel essentiel au Centre. Ses responsabilités incluent la gestion de la logistique quotidienne, la coordination des événements, le soutien aux fonctions d'achats et de ressources humaines, et la garantie du bon fonctionnement des opérations du PCCC.

6.3 Coûts opérationnels prévus pour 2025-2030

Pour mettre en œuvre le Plan stratégique 2025-2030 et répondre à la demande croissante de services des ÉTIP, le PCCC aura besoin d'un budget opérationnel estimé à environ 10 millions d'USD sur cette période de cinq ans. Ces projections ont été élaborées sur la base des estimations présentées lors du Dialogue des partenaires du PCCC en 2025 et reflètent l'investissement minimum nécessaire pour maintenir la capacité institutionnelle et la prestation des services.

Tableau 5.1 : Coût opérationnel estimé pour la période 2025-2030

Service clé du PCCC	Coûts estimés (en USD)	Objectif
Transfert de connaissances	2 millions d'USD	Fourniture à long terme de plateformes d'engagement, de partage des connaissances et de coordination régionale
De la science aux services et à la recherche appliquée	3 millions d'USD	Appui à la recherche, à la traduction des données et aux activités d'interface entre science et politiques
Renforcement des compétences : Formation et apprentissage	3 millions d'USD	Formation régionale, renforcement institutionnel et programmes d'apprentissage
Innovation	2 millions d'USD	Développement et déploiement de solutions climatiques en partenariat avec le secteur privé

Remarque : Ces estimations sont des projections minimales et peuvent fluctuer en fonction des engagements des bailleurs de fonds, des délais de mise en œuvre et des besoins imprévus.

6.4 Mécanismes de viabilité du PCCC 2025-2030

Grâce aux modalités ci-dessous, le PCCC exécute sa mission en intégrant une expertise multisectorielle, en facilitant la mobilisation des ressources et en favorisant l'innovation adaptée au contexte de la région Pacifique. Cette approche de prestation de services positionne le Centre comme un centre dynamique pour la résilience climatique dans la région, garantissant une réponse aux besoins évolutifs et un impact durable.

- **Dialogue biennal des partenaires du PCCC :** Réunie tous les deux ans, cette plateforme rassemble les gouvernements, les partenaires de développement, le secteur privé, les établissements financiers internationaux, le monde universitaire et d'autres parties prenantes concernées. Ce dialogue facilite la discussion sur les progrès accomplis, les opportunités émergentes, les défis à relever et les besoins de soutien à long terme, renforçant ainsi la coordination et l'alignement stratégique dans toute la région.
- **Fourniture de services axée sur le partenariat :** Le PCCC s'appuie des partenariats stratégiques grâce à des cadres de partage des coûts et de soutien technique conjoints, comme en témoignent les collaborations avec des établissements tels que l'Université de Victoria, l'Université nationale de Singapour, l'Université de Melbourne, le réseau consultatif sur le financement du climat (CFAN, Climate Finance Advisory Network) et l'Asian Institute of Technology. Ces partenariats élargissent l'expertise technique et la disponibilité des ressources, ce qui permet au PCCC de fournir des services à fort impact de manière plus efficace.

- **Aide à la formulation de projets prioritaires** : Reconnaissant les limites de capacité des gouvernements de la zone Pacifique, le PCCC joue un rôle essentiel dans le renforcement des capacités institutionnelles pour accéder, développer et mettre en œuvre des projets de financement climatique. Ce soutien couvre l'ensemble du cycle des projets, de leur conception à leur mise en œuvre, en répondant aux défis posés par un paysage de bailleurs de fonds fragmenté et complexe.
- **Pacific Climate Innovative Investment Hub (centre d'investissement innovant pour le climat du Pacifique)** : Afin de passer d'un financement basé sur des projets à des investissements programmatiques durables, le PCCC crée actuellement le Pacific Climate Innovative Investment Hub. Cette initiative vise à catalyser le financement à long terme et le renforcement des capacités, garantissant ainsi que le Centre puisse fournir des services climatiques continus et efficaces.
- **Pacific Climate Change Innovation Lounge (plateforme d'innovation sur le changement climatique dans la zone Pacifique)** : En complément du pôle d'investissement, cette plateforme d'innovation favorise la mise en réseau et est accessible toute l'année ; elle relie les acteurs de l'innovation et les utilisateurs de solutions climatiques. Elle permet aux pays du Pacifique d'organiser des événements virtuels nationaux et infranationaux, favorisant ainsi un dialogue continu, une collaboration et la diffusion d'approches innovantes dans toute la région.

Le succès du PCCC repose sur une main-d'œuvre qualifiée, bien soutenue et tournée vers l'avenir. À mesure que la demande régionale augmentera, le Centre diversifiera progressivement ses capacités techniques et opérationnelles, en investissant dans le développement professionnel, les parcours de leadership et les partenariats stratégiques avec les experts et les réseaux régionaux.

7 Positionnement pour une croissance future

Alors que le paysage régional du changement climatique continue d'évoluer, le PCCC est bien placé pour élargir son rôle de leader dans le soutien aux pays insulaires du Pacifique, pour relever les nouveaux défis et saisir les opportunités. Les années à venir présenteront plusieurs tendances critiques qui façoneront la direction stratégique du Centre et la prestation de ses services :

7.1 Capacité à maintenir les services :

- Par essence, la capacité à payer pour les services du PCCC constitue à la fois une contrainte cruciale et un facteur d'encadrement de la direction stratégique du PCCC. Elle dicte la faisabilité et la portée de diverses options stratégiques, et garantit que le PCCC peut effectivement poursuivre les objectifs pour lesquels il a été créé. La prestation de services est établie en fonction de la capacité et de la volonté des partenaires bailleurs de fonds et des ETIP à s'engager à financer le personnel et les services du PCCC. La prestation est largement définie par les ressources financières disponibles, et ces services sont fournis afin de maximiser l'impact des ressources disponibles et d'être alignés sur les capacités humaines disponibles du PCCC.

7.2 Croissance de la demande de services du PCCC :

- L'urgence croissante de l'action climatique dans la zone Pacifique entraîne une demande accrue de services en matière de courtage des connaissances, de recherche appliquée, de renforcement des capacités et de solutions innovantes pour l'adaptation et le développement à faible émission de carbone. Le PCCC devra élargir sa portée et approfondir son engagement dans le domaine de la science et informations climatiques (CSI, Climate Science and Information) pour répondre efficacement aux risques complexes et interconnectés auxquels sont confrontées les communautés de la zone Pacifique.

7.3 Exploitation des avancées technologiques et des innovations :

- Les avancées en matière de science du changement climatique, de services, de technologies innovantes et de solutions à faible émission offrent de nouvelles opportunités pour la région. Le PCCC est bien placé pour servir de plateforme de rassemblement permettant de connecter les pays insulaires du Pacifique avec les technologies appropriées, les innovations et la recherche appliquée, en veillant à ce qu'elles soient adaptées aux contextes et aux besoins locaux.

7.4 Renforcement de la sensibilisation au niveau des politiques, de l'engagement du public et de l'éducation :

- On reconnaît de plus en plus le rôle que le PCCC peut jouer dans le soutien aux dialogues politiques régionaux, aux campagnes de sensibilisation du public et aux initiatives éducatives qui promeuvent un développement résilient face au changement climatique. Il sera essentiel d'élargir la participation du Centre dans les domaines de la sensibilisation, du changement des comportements et de la vulgarisation afin de favoriser des solutions climatiques inclusives et axées sur la communauté.

7.5 Approfondissement des partenariats et de la prestation de services collaboratifs :

- Une action climatique efficace dans la zone Pacifique nécessite des approches coordonnées et multipartites. Le PCCC continuera de privilégier la collaboration avec les agences régionales,

les gouvernements, le monde universitaire, la société civile et les partenaires internationaux, afin de mettre en œuvre des initiatives intégrées et intersectorielles qui répondent aux vulnérabilités et priorités uniques de la région.

7.6 Renforcement de la proposition de valeur du PCCC :

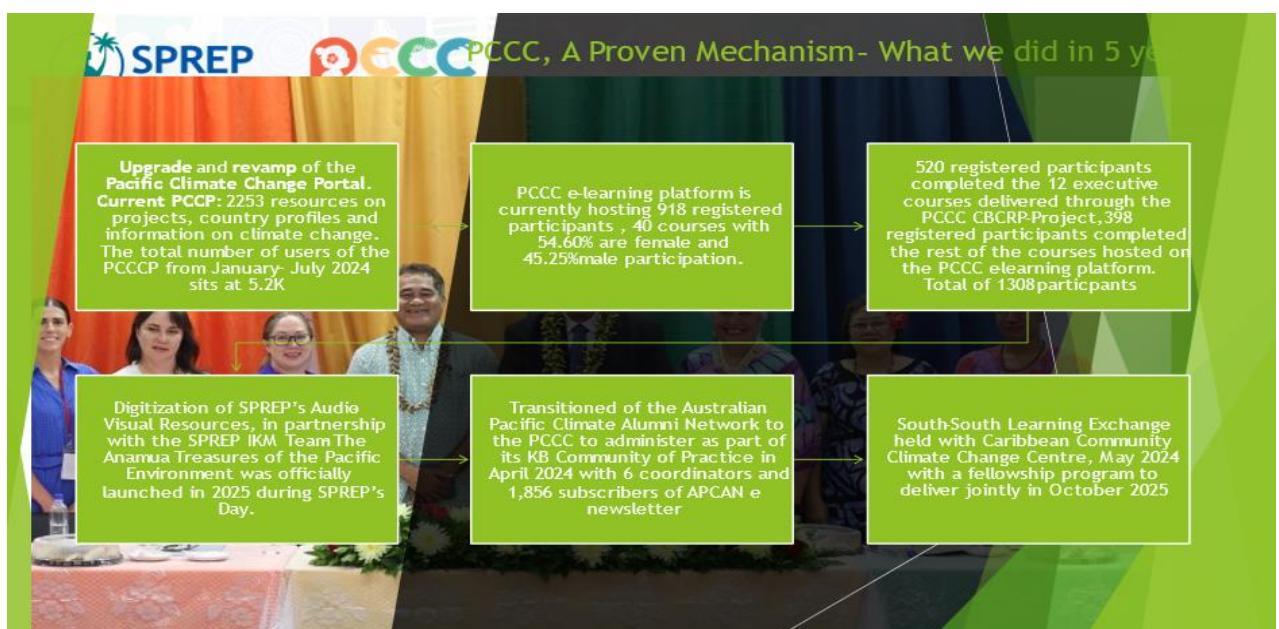
À mesure que la demande de services scientifiques sur le climat augmente, il est nécessaire d'améliorer la compréhension parmi les dirigeants, les partenaires et les parties prenantes du Pacifique de la valeur unique que le PCCC offre en matière de courtage des connaissances, de renforcement des capacités et de pilotage des efforts intégrés de résilience. Une communication proactive des résultats des services, des impacts et des réussites aidera à positionner le Centre comme un partenaire clé dans l'avancement de la résilience régionale.

8 Le PCCC, un mécanisme éprouvé – Ce que nous avons fait en 5 ans.

Depuis sa création, le PCCC a progressivement construit une réputation crédible en tant que leader régional dans le domaine des services d'action climatique. Ces réalisations ont été rendues possibles grâce au partenariat soutenu avec les gouvernements de Samoa, du Japon, de Nouvelle-Zélande, d'Australie, du Royaume-Uni, avec le Wellcome Trust et bien d'autres, et grâce à la collaboration technique avec des organisations régionales et internationales. Avec une gamme diversifiée de services, de partenariats et d'initiatives, le Centre a répondu aux besoins et priorités évolutifs des ÉTIP, se positionnant constamment comme un acteur de confiance en matière d'action climatique, de courtage des connaissances sur le changement climatique, de recherche sur le changement climatique, d'initiatives d'innovation climatique et de développement des capacités techniques.

Néanmoins, le PCCC a dû surmonter de nombreux difficultés. La pression opérationnelle, les besoins de gouvernance en constante évolution et l'exigence persistante de ressources durables ont mis à l'épreuve la capacité du Centre à répondre pleinement aux demandes croissantes de la région en matière de climat. Les retours d'informations des ÉTIP, des partenaires et du Dialogue des partenaires du PCCC du PROE en mars 2025 ont confirmé la valeur du Centre, mais ont appelé à un cadre de gouvernance plus réactif, à des services techniques élargis et à une visibilité régionale renforcée.

8.1.1 Service clé 1 : Transfert de connaissances



- Le renforcement des capacités de courtage de connaissances pour faire avancer l'action sur le changement climatique dans le Pacifique est un service clé du Centre du changement climatique du Pacifique.
- Refonte et redéploiement du Portail sur le changement climatique dans le Pacifique (PCCP):** Ce portail a été mis à niveau en mai 2024, dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux informations et ressources sur le changement climatique ; il offre des outils facilitant les prises de décisions et des plateformes de partage des connaissances. Il a considérablement élargi sa portée depuis sa création, avec 2 253 ressources hébergées et plus de 5 200 utilisateurs actifs en décembre 2024.

- **Les impacts de la plateforme d'e-learning du PCCC depuis 2021** – amélioration de l'accessibilité, de l'évolutivité et de l'interactivité à diverses fins éducatives et de formation. La plateforme compte actuellement 1 110 utilisateurs enregistrés, 41 cours ; 369 participants inscrits ont été certifiés à travers 12 cours destinés aux cadres, délivrés dans le cadre du projet PCCC JICA-CBCRP et 44 du projet PCCC-ISPCR, tandis que les 697 participants inscrits suivent les cours hébergés sur la plateforme d'e-learning du PCCC.
- **Elaboration de la proposition de projet de financement régional « Renforcement des capacités et des compétences pour le courtage des connaissances (KB, Knowledge Brokerage) dans la zone Pacifique afin de soutenir l'action climatique et la résilience » :** L'objectif est de renforcer le courtage des connaissances sur le climat (KB) dans le Pacifique, afin d'autonomiser le secteur privé, les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, grâce à un échange, une synthèse et une application améliorée des informations climatiques, pour une participation active à la prise de décision.
- **Transition de l'APCAN Pacifique vers l'administration du PCCC:** Cette transition a permis au PCCC d'élargir davantage son réseau KB, qui comprend désormais 6 coordinateurs et une base d'abonnés de 1 856 personnes qui interagissent avec l'e-newsletter de l'APCAN. Cette plateforme continue de faciliter l'échange de connaissances et de ressources liées au climat dans la zone Pacifique.
- **Renforcement continu des capacités pour le courtage des connaissances auprès des groupes vulnérables :** Cela implique des programmes de formation, des initiatives de partage des connaissances et un soutien à la recherche appliquée, tous visant à combler le fossé entre la science du climat et l'action pratique.

8.1.2 Service clé 2 : De la science aux services et à la recherche appliquée

PCCC A Proven Mechanism - What we did in 5 years

- Strengthening a regional policy approach on Climate Change research (Review of the Pacific Climate Change Research Road Map 2025)
- Convening an institutional coordination mechanism for Pacific Climate Change research - Pacific Ocean Pacific Climate Change Conference 5, Solomon Islands, May 2026. (Partnership with National University of Samoa (NUS) and Victoria University of Wellington (VUW) to host the 4th Pacific Ocean Pacific Climate Change Conference (POPCCC), May 2024 (300 participants, 105 presenters attended the conference from 14 Pacific countries, 4 Territories, research institutions, faith-based organisations, private sector, companies, researchers and NGOs.)
- Strengthening Pacific in IPCC process - Designed the coordination platform for strengthening Pacific Engagement in the IPCC, an outcome of the Pacific Meteorological Council.
- Strengthen partnerships with research institutions through the Climate Change and Health (Wellcome Trust Proposal) - An award from the Wellcome Trust grant of AUD\$4.8m for the Project "PAVE - Health Pacific Action to enhance the Visibility of Evidence on Health and
- 2 MOUs signed by SPREP between January - June 2024 to support research activities through the work of the PCCC. These MOUs are with the National University of Samoa and the Solomon Islands National University which was signed in May 2024.

- **Première initiative axée sur le Pacifique financée par le Wellcome Trust :** Le projet PAVE-Health, qui vise à améliorer la visibilité des éléments probants sur les risques sanitaires liés au climat dans les pays insulaires du Pacifique (PIC), est le premier accès du Pacifique au Wellcome Trust. Ce projet est dirigé par le PCCC et l'Université de Melbourne, et vise à renforcer les capacités locales pour générer des données probantes, garantir leur pertinence

pour les politiques et permettre l'accès au climat mondial. Le Wellcome Trust est une fondation caritative mondiale qui encourage la science pour relever les défis sanitaires urgents. Son travail consiste souvent à financer des programmes de recherche dans diverses régions, notamment en Afrique et en Asie. Dans la zone Pacifique, il se concentre désormais sur les risques sanitaires liés au climat grâce au projet PAVE-Health.

- **Renforcer l'approche de la politique régionale en matière de recherche sur le changement climatique** - Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique 2025 – la Feuille de route a été conçue dans le but global de permettre à la recherche transdisciplinaire de relier les communautés responsables de la recherche scientifique sur le changement climatique et de l'adaptation au changement climatique, afin de contribuer conjointement à l'amélioration de la sécurité et de la prospérité des îles du Pacifique. L'objectif spécifique est de faire avancer la recherche scientifique et traditionnelle sur le changement climatique dans la zone Pacifique et de permettre une approche centrée sur les populations des îles du Pacifique pour faire face aux impacts du changement climatique. La Feuille de route pour la recherche 2025 aborde spécifiquement la recherche nécessaire pour aider les pays à relever les problèmes émergents clés (par exemple, le soutien aux contributions définies au niveau national et aux plans nationaux d'adaptation, les pertes et dommages et la sécurité climatique). La Feuille de route 2025 est présentée comme un document concis et évolutif, avec des révisions et des mises à jour annuelles ; elle est destinée à guider les recherches sur le changement climatique dans la zone Pacifique pour les dix prochaines années.
- **Mécanisme de coordination institutionnelle pour la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique - Conférence sur le changement climatique dans la région Pacifique** - La 4e Conférence sur le changement climatique dans le Pacifique, « L'océan, notre maison : Résilience climatique pour un Pacifique bleu », a réuni des universitaires, des chercheurs, des scientifiques, des étudiants, des acteurs de la société civile, des décideurs et des représentants des arts, des cultes religieux et des communautés locales, de toute la région et au-delà, pour discuter des problèmes et défis contemporains auxquels le Pacifique est confronté en raison du réchauffement climatique et des événements climatiques.
- **Renforcer la zone Pacifique dans le processus du GIEC** - Le résumé du dialogue régional du Pacifique du GIEC a été présenté au Conseil météorologique du Pacifique (CMP) en août 2023 et a été pris en compte dans les résultats du CMP. Ce rapport recommandait au PROE, par l'intermédiaire du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC), de fournir un soutien pour renforcer la coordination régionale de la zone Pacifique et l'engagement avec le GIEC.
- **Élaboration de la proposition de financement régional sur l'engagement des gouvernements des pays et territoires du Pacifique insulaire (ÉTIP), des centres de recherche et des chercheurs basés dans le Pacifique dans les processus du GIEC** - Renforcer la capacité de coordination et les compétences des points focaux du GIEC et des parties prenantes de la recherche climatique pour faciliter une participation plus efficace des gouvernements des ÉTIP, des centres de recherche et des chercheurs basés dans le Pacifique aux processus du GIEC et aux activités de recherche climatique plus larges dans la zone Pacifique.
- **Trois programmes de bourses d'études sur le changement climatique indo-pacifique-caraïbes couronnés de succès:** En collaboration avec l'Université de Melbourne, les programmes de bourses d'études de l'AUSAID ont un impact significatif sur la résilience climatique et le leadership dans la région du Pacifique. Trente boursiers acquièrent des connaissances et des compétences précieuses pour faire face aux impacts du changement climatique, élaborer des politiques nationales plus solides et intégrer des connaissances diverses aux politiques et aux pratiques. Les bourses favorisent également des partenariats plus solides entre l'Australie, la région et les partenaires de l'Indo-Pacifique et des Caraïbes, et

soutiennent l'échange de connaissances grâce à la conception et à la mise en œuvre de politiques fondées sur des données probantes.

8.1.3 Service clé 3 : Développement des capacités et formation

PCCC A Proven Mechanism - What we did in 5 years

Ongoing delivery of Mentoring Services –

Established hub for Capacity Building and Training-

more than 1308 participants trained online with 54.60% female 45.25% male, PCCC E-Learning Platform , 1,110 users and hosts 41 courses

- Approval of a new Technical Cooperation Project on Innovative Climate Solutions, 2024-2027
- Enhanced Readiness and Preparatory Support
- Development of Curriculum content for the Climate Finance Advisor Network Training Programme
- Support for WMO Pacific Regional Climate Centre (RCC) Training Node:

Health Pavilion
on behalf of the community

JICA

New Zealand
Ministry of Foreign Affairs & Trade

Australian Government
Department of Foreign Affairs

- **Fourniture continue des services de mentorat –**

- Trois services de mentorat (partie intégrante du PCCC-Projet CBCRP) ont été mis en œuvre pour favoriser la formulation de propositions de financement, afin d'accéder au financement climatique. Ces services, qui s'inscrivent dans un effort plus large visant à renforcer la résilience climatique dans la zone Pacifique, se concentrent sur le transfert de connaissances, le développement des compétences et le soutien à la mise en œuvre des plans d'action en matière de changement climatique. Grâce au mentorat, le PCCC vise à autonomiser les individus et les organisations pour qu'ils puissent répondre efficacement aux défis liés au changement climatique et construire un avenir plus durable pour les pays insulaires du Pacifique.

- **Centre d'excellence pour le renforcement des capacités et la formation-**

- De juillet 2019 à juillet 2024 – plus de 1 308 participants formés en ligne, dont 54,60 % de femmes et 45,25 % d'hommes.
- La plateforme d'e-learning du PCCC est devenue un outil essentiel pour le renforcement des capacités dans la région Pacifique, offrant une grande variété de cours sur le changement climatique, ce qui contribue à améliorer le courrage des connaissances grâce à l'apprentissage et à la formation classiques et en libre-service. Elle compte 1 110 utilisateurs et 41 cours.
- Entre 2020 et 2022, le projet CBCRP-PCCC a permis de dispenser 12 cours de formation pour cadres axés sur le renforcement de la résilience climatique dans la région du Pacifique et au Timor-Leste, à plus de 520 participants. Ces cours ont renforcé les capacités des personnes et des organisations en matière d'adaptation au changement climatique, d'accès au financement climatique et de stratégies d'atténuation.
- Quatre ateliers de formation sous-régionaux ont été organisés pour renforcer les capacités de la région du Pacifique en matière d'eau et de changement climatique, en

utilisant spécifiquement la méthodologie d'analyse des impacts (Ai). Ces ateliers visaient à développer des compétences pratiques dans le développement de projets, la modélisation climatique et l'application de la méthodologie Ai. La formation a souligné l'importance des partenariats, de la gestion des données et de l'inclusion des genres et des questions sociales dans la prise en compte des impacts du changement climatique sur les ressources en eau.

- Neuf formations régionales ont été organisées en partenariat avec l'Université de Melbourne, le Rocky Mountain Institute, le Climate Finance Access Network (CFAN), la Banque asiatique de développement (BAD), l'Asian Institute of Technology (AIT RRC), l'Université nationale australienne, l'Université Victoria de Wellington, le Ministère de l'industrie de Nouvelle-Zélande et le SPC (Secretariat of Pacific Community) sur des thèmes tels que le financement climatique, l'impact du changement climatique, le changement climatique et la santé, la résilience face au changement climatique et la transition vers un monde plus juste.
- **Approbation d'un nouveau projet de coopération technique sur les solutions climatiques innovantes, 2024-2027** : L'objectif global du projet est de mettre en œuvre des solutions climatiques innovantes pour la région Pacifique. Le projet vise à renforcer la capacité du PCCC à promouvoir des solutions climatiques innovantes, à élaborer et à dispenser des programmes de formation ciblant à la fois les secteurs public et privé, à améliorer la capacité du centre à favoriser les partenariats public-privé grâce au cadre de partenariat du PCCC et à renforcer les capacités de courtage des connaissances pour collecter, diffuser et partager des informations sur les solutions climatiques innovantes.
- **Renforcement du degré de préparation et aide à la préparation** – Le PCCC soutient les pays dans leurs initiatives nationales visant à renforcer les capacités institutionnelles, les mécanismes de gouvernance, ainsi que les cadres de planification et de programmation en vue d'un programme d'action climatique transformationnel à long terme.
- **Développement du contenu du programme de formation du réseau de conseillers en financement climatique** : Grâce à une collaboration avec RMI, le PCCC a co-développé et fourni le contenu du programme de formation des conseillers dans le cadre du réseau d'accès au financement climatique (CFAN, Climate Finance Access Network), élargissant ainsi l'expertise régionale en matière de mobilisation des financements climatiques.
- **Soutien au centre régional de météorologie et d'océanographie opérationnelles pour l'Asie du Sud-Ouest – Pôle de formation** : Dirigé par le PROE, avec le PCCC en tant que centre de formation dans le cadre du RCC virtuel, dispense d'une formation spécialisée et d'un développement des capacités pour les services météorologiques nationaux à travers le Pacifique.

8.1.4 Service clé 4 : Innovation

PCCC A Proven Mechanism – What we did in 5 years

- Development of the Pacific Innovative Climate Investment Hub (PICFI):
- The Implementation of the Innovative Solution for the Pacific Climate Change Resilience Project (ISPCCR) 2024-2027: 1ST Virtual Training Results, 13 Pacific Islands and Territories, 66% Female and 30% Male
- The development of the Pacific Climate Change Innovation Lounge (Virtual and Physical Platforms)
- Hosting of the Pacific climate change innovation exhibition
- Establishment of local innovation hubs in Pacific Countries



- **Développement du Pacific Innovative Climate Investment Hub (PICFI)** : Le PCCC a réussi à développer le concept et le modèle économique de Pacific Innovative Climate Investment Hub. Il a été conçu pour fournir deux services de base (1) soutien à la mise en œuvre technique (TIS) et (2) soutien aux subventions (GS). Ce Hub s'articule autour des quatre services clés du PCCC et vise à mobiliser des ressources de manière flexible, prévisible et répondant à la demande, catalysant l'action climatique dans les domaines thématiques clés de l'adaptation, de l'atténuation, de la recherche appliquée, du renforcement des capacités, des pertes et dommages et de l'accès au financement climatique. Il a été conçu de façon à utiliser un modèle opérationnel flexible, accessible aux entités gouvernementales, du secteur privé et non gouvernementales, et tirera parti des processus d'achats du PROE, pour une allocation des ressources efficace et transparente. Il fonctionnera selon un modèle de partage des coûts, les services étant déclenchés par les demandes des pays.
- **Mise en œuvre de la solution innovante pour le projet de résilience face au changement climatique dans la zone Pacifique (ISPCCR) 2024-2027** : L'ISPCCR est une initiative de collaboration entre le PROE, l'Agence japonaise JICA (Japan International Cooperation Agency) et le gouvernement des Samoa. Mis en œuvre par le PCCC en partenariat avec la JICA, ce projet de trois ans optimise le service d'innovation du PCCC grâce au renforcement des capacités, à la formation et à la promotion de solutions innovantes en matière de changement climatique. Il favorise également la promotion des partenariats public-privé (PPP) pour accélérer l'innovation dans la région.
- **Développement de la plateforme Pacific Climate Change Innovation Lounge (plateforme virtuelle et physique)**
 - Plateforme physique : L'Innovation Lounge, située dans le bâtiment du PCCC, sera installée comme un espace moderne et dédié, équipé de technologies de communication avancées pour accueillir des événements et se connecter en temps réel avec les ÉTIP.
 - Plateforme virtuelle : Une plateforme virtuelle accessible toute l'année permettant un réseautage continu et un échange de connaissances entre les acteurs de l'innovation et les utilisateurs de solutions en matière de changement climatique. La plateforme permet également aux pays d'organiser des événements virtuels nationaux et infranationaux pour présenter les innovations locales.

- **Hébergement de l'exposition sur l'innovation en matière de changement climatique dans la zone Pacifique** : Le PCCC a organisé deux expositions régionales réussies en 2022 et 2024.
- L'exposition la plus récente portait sur des domaines thématiques tels que les îles et les écosystèmes côtiers, le changement climatique et la santé, l'agriculture intelligente face au climat, les énergies renouvelables, la sécurité de l'eau, le tourisme et le financement innovant du climat. 224 participants se sont connectés pour suivre les sessions en direct et explorer les innovations (entre 16 et 43 personnes regardaient les sessions en direct à tout moment). L'événement a rassemblé des points focaux nationaux sur le changement climatique, des universités, des acteurs du secteur privé et des centres d'innovation locaux, et a permis de présenter des solutions pratiques et adaptées aux besoins des communautés du Pacifique.
- **Création de centres d'innovation locaux dans les pays du Pacifique** : En collaboration avec les gouvernements nationaux et les partenaires, le PCCC a soutenu la création de centres d'innovation locaux dans plusieurs pays, notamment aux Samoa et Kiribati. Ces centres servent d'espaces dédiés au développement, à l'expérimentation et à la diffusion de solutions de résilience climatique, avec un fort accent sur le renforcement des capacités et le développement des compétences au niveau des communautés locales.

9 L'avantage unique du Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC).

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Le rôle unique du PCCC découle de sa vision, consistant à catalyser l'action et l'investissement en matière de climat, axés sur les priorités du changement climatique des pays insulaires du Pacifique. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités nationales et régionales : Les gouvernements des îles du Pacifique et leurs représentants sont de plus en plus sollicités pour gérer les multiples aspects du changement climatique, y compris les négociations internationales, l'élaboration des politiques nationales, la mise en œuvre des projets et l'accès au financement climatique. Le PCCC a été créé pour améliorer la disponibilité et la diffusion d'informations climatiques synthétiques pertinentes pour les prises de décisions, afin de soutenir les gouvernements du Pacifique dans la résolution de ces difficultés. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les capacités d'application des informations sur le changement climatique, pour agir : Alors que les réponses au changement climatique impliquent de plus en plus une gamme diversifiée d'organismes gouvernementaux, d'acteurs du secteur privé et de groupes de la société civile, il est essentiel que ces parties prenantes possèdent les compétences et la confiance nécessaires pour interpréter, appliquer et intégrer les informations climatiques à leurs processus de planification et de prises de décisions. Le PCCC accordera la priorité au renforcement ciblé des capacités, à une formation technique et à des outils pratiques pour améliorer l'utilisation efficace des données et services climatiques dans tous les secteurs, garantissant ainsi que les risques climatiques régionaux sont pris en compte grâce à des réponses éclairées et proactives. |
| <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'application aux services des sciences relatives au changement climatique, dans les prises de décisions : En se concentrant sur la recherche appliquée, l'innovation et la traduction des connaissances scientifiques sur le changement climatique en formats utilisables et pertinents pour les prises de décisions, le PCCC soutient le développement de nouveaux produits et services tout en dotant les individus des compétences nécessaires pour intégrer aux processus décisionnels des informations solides sur le changement climatique. |

- **Améliorer la portée, la facilité d'utilisation et l'actualité des informations sur le changement climatique:** Les informations fiables sur le changement climatique ne parviennent pas toujours aux personnes qui en ont besoin sous une forme facilement compréhensible, ou au moment où elles sont nécessaires. Le PCCC vise à remédier à cette situation en améliorant la production, l'adaptation et la diffusion de produits de connaissances crédibles et axés sur l'utilisateur. En renforçant les relations entre les producteurs et les utilisateurs de connaissances et en assurant la promotion des plateformes régionales telles que le Portail du changement climatique du Pacifique (PCCP, Pacific Climate Change Porta), le Centre travaillera à garantir que les informations sur le changement climatique sont accessibles, utilisables et actualisées pour les décideurs, à tous les niveaux.
- **Le renforcement de la communauté de recherche grâce à la Feuille de route sur le changement climatique de la zone Pacifique 2025-2036** est essentiel pour générer des informations sur le changement climatique, afin de soutenir les prises de décisions, tant à l'échelle nationale que sectorielle. Le PCCC vise à renforcer la capacité de recherche de la zone Pacifique, à fournir des données et des avis fiables qui alimentent les réponses aux risques actuels et futurs liés au changement climatique, aux niveaux national et infranational. **Amélioration de la coordination et du ciblage des initiatives de renforcement des capacités :** La prolifération des ateliers et événements de formation liés au climat souligne l'importance du renforcement des capacités, mais met également en évidence la nécessité d'une meilleure coordination et d'un alignement des opportunités de formation. Le PCCC travaille avec des partenaires régionaux pour promouvoir une meilleure communication et davantage de complémentarité entre les programmes de formation, et mène ses propres activités ciblées et pratiques de renforcement des capacités.
- **Favoriser l'innovation et les nouvelles solutions pour l'action climatique :** Reconnaissant le besoin de réponses innovantes aux défis climatiques de la région Pacifique, le PCCC soutient le pilotage et le déploiement de nouvelles technologies, pratiques et solutions financières qui renforcent la résilience climatique. Le Centre identifie des opportunités permettant de tester de nouveaux outils, de nouvelles approches, collabore avec des partenaires régionaux et des agences techniques, et facilite l'échange de connaissances sur l'innovation en matière d'adaptation, d'atténuation et de financement du changement climatique. Le PCCC fournira également un soutien pour la nouvelle division au sein du PROE – le mécanisme Climat, Science et Innovation (CSI), ONE CROP – et la Table ronde sur le changement climatique dans la zone Pacifique pour mieux soutenir les pays et territoires insulaires du Pacifique (ÉTIP) dans l'amélioration de l'accès aux informations pertinentes sur le changement climatique, aux nouvelles technologies, aux pratiques innovantes et aux solutions financières pour renforcer la résilience face au changement climatique.
- **Renforcer la science climatique appliquée aux services et le développement de produits liés au changement climatique :** Améliorer la capacité de la région à traduire la science climatique en services et outils exploitables reste une priorité. Le PCCC joue un rôle important dans la mise en œuvre de la Feuille de route sur la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique 2025-2036, servant d'intermédiaire entre les chercheurs et les professionnels pour le co-développement de produits adaptés aux besoins de la région Pacifique.
- **Combler le fossé entre la recherche, les politiques et les communautés de professionnels :** Le PCCC est un mécanisme régional qui permet de mettre en relation les chercheurs, les décideurs politiques et les professionnels afin de garantir que la recherche menée dans la région Pacifique aboutit à des résultats pratiques et impactants. Il promeut activement la collaboration, le partage des connaissances et l'alignement des résultats de la recherche sur

	<p>les besoins des pays, avec le soutien de cadres tels que la Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique.</p>
•	<p>Faire face à la mobilité et aux déplacements induits par le climat: Les dirigeants de la zone Pacifique accordent de plus en plus de priorité aux cadres politiques et opérationnels pour gérer les déplacements, la mobilité humaine et les relocalisations planifiées induits par le climat. Le PCCC peut soutenir cela en organisant des échanges de connaissances et en produisant des ressources pour renforcer les capacités nationales et régionales sur cette question.</p>
•	<p>Perte et dommages, y compris les pertes et dommages non économiques (NELD, Non-Economic Loss and Damage) : L'opérationnalisation du Fonds pour les pertes et dommages et la mise en place des mécanismes de financement associés ont fait des pertes et dommages un élément central de la stratégie climatique régionale. Les pays insulaires du Pacifique accordent la priorité aux efforts visant à renforcer les mécanismes nationaux de coordination, la capacité d'absorption et la préparation institutionnelle pour accéder au financement de la perte et des dommages et le gérer. On s'efforce de plus en plus de prendre en compte les pertes liées aux NELD, notamment celles concernant la culture, les connaissances traditionnelles, la biodiversité, la santé, l'identité et le sentiment d'appartenance à un lieu. Le PCCC peut jouer un rôle clé dans l'aide à la sensibilisation, au renforcement des capacités et au courtage des connaissances, afin d'améliorer la compréhension des NELD et de les intégrer aux processus de planification nationaux et régionaux.</p>
•	<p>Lien entre climat et santé, et résilience du système de santé : Les interdépendances entre le changement climatique et la santé deviennent de plus en plus prononcées, avec des menaces accrues liées aux maladies à transmission vectorielle, à l'insécurité de l'eau et de la nourriture, aux problèmes de santé mentale et aux traumatismes liés aux catastrophes. Le PCCC met en œuvre un nouveau projet sur la santé et le changement climatique : PAVE-Health - Pacific Action, pour améliorer la visibilité des données probantes sur les impacts de la santé et du climat, visant à renforcer les capacités locales pour générer des éléments probants sur les impacts du changement climatique sur la santé, garantir que les données probantes locales sont pertinentes pour les politiques, en conduisant ou en révisant des évaluations de la vulnérabilité et des capacités de santé qui sous-tendent les plans nationaux d'adaptation et leurs composantes liées à la santé, et permettre l'utilisation de ces connaissances, du renforcement des capacités et de l'engagement pour accéder au financement climatique mondial.</p>
•	<p>Solutions climatiques basées sur l'océan et carbone bleu : Le Pacifique continue de jouer un rôle de leader dans la reconnaissance du rôle de l'océan dans l'action climatique. Il existe une attention croissante au niveau régional envers la protection, la restauration et la gestion durable des écosystèmes océaniques et côtiers, comme moyen d'apporter des avantages en matière d'atténuation et d'adaptation. Le PCCC peut soutenir la recherche appliquée, le renforcement des capacités et l'échange de connaissances sur le carbone bleu et d'autres solutions reposant sur l'océan.</p>
•	<p>Développement des solutions fondées sur la nature (SfN) avec des garanties sociales et environnementales : L'expansion des solutions fondées sur la nature pour faire face aux risques climatiques prend de l'ampleur, mais il est nécessaire de veiller à ce que les initiatives SfN soient conçues avec des garanties sociales solides (inclusion, équité femmes-hommes et garanties environnementales) afin d'éviter des conséquences imprévues et de maximiser les avantages conjoints.</p>
•	<p>Outils de courtage des connaissances et plateformes d'innovation : Garantir que les ÉTIP conservent le contrôle sur leurs données relatives au climat, à l'environnement et aux</p>

risques de catastrophe, tout en modernisant les systèmes d'information et en renforçant les capacités nationales d'interprétation et d'application des données est une priorité régionale croissante.

- **Une action climatique inclusive en matière de genre** : L'accent est de plus en plus mis sur le fait de dépasser les approches sensibles au genre pour adopter des actions climatiques inclusives qui abordent les inégalités sous-jacentes et assurent la promotion du leadership et des prises de décisions des femmes dans la gouvernance et les initiatives de résilience face au changement climatique.
- **Économie circulaire et moyens de subsistance résilients face au changement climatique** : L'intégration des principes de l'économie circulaire face au changement climatique offre des opportunités pour des modes de vie sobres en carbone, résilients et inclusifs. Cela inclut l'amélioration des systèmes alimentaires, la gestion des déchets et l'utilisation durable des ressources naturelles au sein des communautés vulnérables au changement climatique.

10 Objectifs stratégiques des services

Objectif stratégique 1 : Courtage des connaissances : fournir aux décideurs des informations sur le changement climatique accessibles, pertinentes, adaptées à leur usage et conviviales, pour favoriser les actions climatiques fondées sur des éléments probants.
Action stratégique 1.1 : Renforcer les liens entre les producteurs et les utilisateurs des connaissances sur le changement climatique.
<i>Cette action stratégique vise à combler le fossé entre les producteurs de connaissances sur le changement climatique (scientifiques, chercheurs et organisations internationales, notamment) et les utilisateurs (décideurs politiques, gouvernements locaux et communautés, par exemple) dans la région Pacifique. En établissant des partenariats solides et en favorisant la collaboration, cet objectif vise à garantir que les connaissances sur le climat sont accessibles, pertinentes et appliquées pour éclairer les processus décisionnels en matière d'adaptation au climat et de planification de la résilience.</i>
Action stratégique 1.2 : Améliorer les outils et les plateformes d'information pour promouvoir les actions et les solutions en matière de changement climatique.
<i>Cela implique d'améliorer la fonctionnalité des plateformes clés, telles que le Pacific Climate Change Portal et le Pacific Climate Innovation Lounge, pour les rendre plus accessibles, axées sur l'utilisateur et efficaces dans la diffusion des connaissances sur le climat.</i>
Action stratégique 1.3 : Améliorer la synthèse et la traduction des informations sur le changement climatique pour faciliter les prises de décisions.
<i>Cette action stratégique vise à améliorer la capacité à synthétiser des données climatiques complexes et à les traduire dans des formats conviviaux qui peuvent guider les prises de décisions. Cela permettra d'aider les parties prenantes à tous les niveaux à accéder et à utiliser les informations sur le climat pour intégrer la résilience climatique à la planification du développement.</i>
Action stratégique 1.4 : Renforcer le rôle du PCCC en tant que centre régional de courtage des connaissances sur le changement climatique.
<i>Cette action stratégique vise à accroître la visibilité des problèmes de changement climatique affectant la région du Pacifique et à mettre en lumière les solutions innovantes mises en œuvre pour y répondre. Cela inclut la sensibilisation des populations locales, des décideurs et du public mondial aux défis posés par le changement climatique, tout en mettant en avant la résilience et les nouvelles solutions d'adaptation de la zone Pacifique. Des stratégies de communication ciblées permettront de promouvoir les efforts régionaux et d'encourager un soutien plus large à l'action climatique.</i>

Objectif stratégique 2 : Science appliquée aux services, et recherche appliquée - Renforcer la recherche sur le changement climatique menée par les pays de la région Pacifique, afin d'informer les politiques, d'encourager l'innovation et le renforcement de la résilience, et garantir que les connaissances scientifiques sont accessibles et exploitables pour les décideurs.

Action stratégique 2.1 : Promouvoir, co-concevoir et réaliser des projets de recherche ciblés alignés sur les priorités régionales.

- *Promouvoir, co-concevoir et réaliser des projets de recherche en collaboration avec des partenaires régionaux et internationaux, répondant aux priorités clés énoncées dans la Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique 2025-2030.*
- *Aborder les défis climatiques urgents spécifiques à la région du Pacifique, contribuant ainsi au développement de solutions pratiques et fondées sur la science pour l'atténuation, l'adaptation et les pertes et dommages.*
- *En tirant parti des connaissances et de l'expertise locales, ces projets visent à garantir que les résultats sont pertinents, exploitables et conformes aux objectifs climatiques de la région.*

Action stratégique 2.2 : Renforcer la capacité de recherche régionale et l'engagement des pays du Pacifique au niveau des plateformes scientifiques mondiales sur le changement climatique.

Cette action vise à autonomiser les chercheurs et les institutions du Pacifique grâce à des formations ciblées, à la mise en place d'un mentorat et à des opportunités de recherche collaborative. Elle renforcera également l'engagement des ETIP sur les plateformes mondiales de recherche consacrées au climat, telles que le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), en améliorant la coordination et les capacités des points focaux du GIEC, afin de garantir que les priorités de la région Pacifique sont prises en compte dans la science internationale sur le changement climatique.

Action stratégique 2.3 : Renforcer les partenariats avec les universités pour générer de nouvelles recherches sur le changement climatique menées par les pays du Pacifique et pertinentes pour la région.

Cette action stratégique vise à établir des partenariats solides avec des universités qui peuvent contribuer au développement de nouvelles recherches et connaissances directement applicables aux défis climatiques auxquels sont confrontés les ETIP. En tirant parti de l'expertise des établissements universitaires, le PCCC peut faciliter le développement de recherches de pointe ancrées dans les réalités locales. Ces partenariats peuvent également aider à créer des réseaux universitaires qui offrent des opportunités de recherche conjointe, de partage des ressources et de résolution innovante des problèmes.

Action stratégique 2.4 : Renforcer les plateformes de recherche pour réunir des chercheurs et des professionnels, afin de promouvoir les recherches sur le changement climatique menées par les pays du Pacifique.

Cette action stratégique souligne l'importance de développer et d'approfondir les partenariats à travers la conférence sur la recherche sur le changement climatique du Pacifique (PCCRC, Pacific Climate Change Research Conference) pour coordonner les centres de recherche qui peuvent apporter une expertise, des ressources et des réseaux significatifs pour des initiatives de recherche à grande échelle. Grâce à ces collaborations, le PCCC cherche à créer conjointement des solutions fondées sur des éléments probants et adaptées aux réalités des communautés du Pacifique, tout en renforçant la capacité de recherche et le leadership à long terme dans la région. En s'engageant

activement avec une gamme diversifiée d'organisations de recherche, le PCCC assurera la continuité, la pertinence et l'impact des efforts de recherche menés par les pays du Pacifique, contribuant ainsi à des initiatives d'adaptation au changement climatique innovantes, évolutives et adaptées au contexte.

Action stratégique 2.5 : Promouvoir la traduction des travaux de recherche scientifique dans des formats accessibles et conviviaux, pour soutenir les prises de décisions fondée sur des éléments probants.

Cette action stratégique garantit que la recherche sur le climat, en particulier dans les domaines prioritaires identifiés pour la région Pacifique, est effectivement convertie en outils et ressources exploitables et conviviaux. Cela implique d'identifier et de mettre régulièrement à jour les thèmes de recherche prioritaires pertinents pour les ÉTIP, afin de garantir que les efforts de traduction restent pertinents et ciblés. Cela englobe la création d'outils pratiques, de systèmes d'aide à la décision et de produits de communication qui combinent le fossé entre les résultats scientifiques complexes et les besoins des décideurs, des professionnels et des communautés.

Objectif stratégique 3 : Renforcement des capacités - Améliorer la capacité des populations et des institutions du Pacifique à diriger et à mettre en œuvre des actions climatiques efficaces et inclusives.

Action stratégique 3.1 : Soutenir les capacités techniques du PCCC pour qu'il devienne une plateforme offrant un renforcement des capacités et une formation sur l'adaptation, l'atténuation, la science appliquée aux services, les pertes et dommages, et le financement climatique.

Cette action stratégique vise à établir le PCCC comme une plateforme régionale de premier plan offrant des programmes de renforcement des capacités de haute qualité, axés sur la demande, qui répondent aux priorités thématiques des ÉTIP. Elle se concentrera sur le développement et la mise en œuvre d'activités de formation, d'outils et de services qui sont appropriés dans le contexte, culturellement sensibles et alignés sur les priorités de la région Pacifique et sur les dernières avancées scientifiques en matière de changement climatique.

Action stratégique 3.2 : Développer et mettre en œuvre des programmes de formation et de bourses de renforcement des capacités afin d'optimiser l'action face au changement climatique.

Cette action stratégique vise à renforcer la capacité des chercheurs, des professionnels et des institutions du Pacifique à intégrer de manière significative les connaissances traditionnelles, les pratiques autochtones, les valeurs culturelles et les cadres éthiques à la recherche sur le climat et aux processus décisionnels. Elle vise à favoriser la production conjointe de connaissances qui reflètent les réalités vécues et les priorités des communautés du Pacifique, garantissant que les solutions climatiques sont ancrées culturellement, qu'elles sont socialement inclusives et adaptées au contexte local. Grâce à la formation, aux échanges régionaux et aux plateformes de partage des connaissances, le PCCC veillera à promouvoir l'intégration des systèmes de connaissances du Pacifique aux côtés de la recherche scientifique pour renforcer les réponses climatiques fondées sur des éléments probants et pilotées par les communautés.

Action stratégique 3.3 : Mettre en œuvre et rendre opérationnel le Plan de durabilité à long terme pour le renforcement des capacités sur le changement climatique, afin d'assurer la continuité, la pertinence et un impact mesurable.

Cette action stratégique vise à rendre opérationnel un cadre à long terme pour guider et soutenir les activités de renforcement des capacités du PCCC. Elle institutionnalisera des mécanismes tels que des stratégies de mobilisation des ressources, des groupes consultatifs et des systèmes de suivi des résultats, pour garantir que le programme de renforcement des capacités reste réactif, bien doté en ressources et efficace pour répondre aux priorités climatiques régionales, en constante évolution.

Action stratégique 3.4 : Intégrer les principes GEDSI (égalité femmes-hommes, inclusion des personnes en situation de handicap et inclusion sociale) à toutes les activités de renforcement des capacités pour l'action climatique dans la zone Pacifique.

Cette action stratégique vise à faire avancer l'égalité femmes-hommes, l'inclusion des personnes en situation de handicap et une inclusion sociale plus large dans l'action climatique en veillant à ce que les femmes, les personnes porteuses de handicap, les jeunes et d'autres groupes marginalisés soient activement engagés dans les processus de leadership, de prises de décisions et de mise en œuvre en matière de changement climatique. Elle vise à renforcer les capacités de leadership, à favoriser une participation inclusive dans l'élaboration des politiques et dans la mise en œuvre des projets liés au climat, et à créer des espaces sûrs, accessibles et propices à l'expression de voix diverses pour façonnner les solutions climatiques. En particulier, elle accordera la priorité aux initiatives qui autonomisent les femmes et les jeunes filles, les personnes en situation de handicap et les jeunes de

la région Pacifique, en reconnaissant leur rôle crucial dans la mise en oeuvre de réponses climatiques résilientes, équitables et pilotées par les communautés.

Objectif stratégique 4 : Innovation - Accélérer les solutions climatiques innovantes et transformatrices grâce à des approches inclusives, adaptées à l'objectif et pilotées localement, qui répondent aux priorités et aux besoins des communautés de la zone Pacifique.

Action stratégique 4.1 : Développer et promouvoir des produits, services et approches innovants en matière de résilience climatique, adaptés aux besoins de la région Pacifique.

Cette action stratégique met l'accent sur la création, le test et la promotion de solutions de résilience climatique pertinentes au niveau local, culturellement appropriées et capables de relever les défis spécifiques auxquels sont confrontés les ÉTIP. Elle met l'accent sur l'innovation pilotée localement, les solutions autochtones et les outils pratiques qui favorisent les services climatiques et le développement durable.

Action stratégique 4.2 : Créer et opérationnaliser le Pacific Climate Innovation Lounge en tant que plateforme régionale dynamique permettant de relier les défis, les solutions, les opportunités et les parties prenantes.

Cette action stratégique vise à renforcer la plateforme Pacific Climate Innovation Lounge en tant qu'espace régional de rassemblement clé pour un dialogue continu, pour l'établissement de partenariats et de collaboration sur l'innovation climatique. L'accent sera mis sur la garantie que la plateforme reste inclusive, accessible et réactive aux priorités d'innovation des communautés, des gouvernements, du secteur privé, des jeunes et des groupes GEDSI du Pacifique.

Action stratégique 4.3 : Mobiliser des ressources pour tirer parti des initiatives existantes en tant qu'approches programmatiques pour l'action climatique dans la zone Pacifique.

Cette action stratégique vise à exploiter les enseignements tirés, les partenariats et les modèles des initiatives d'urbanisme résilient en cours et terminées du PCCC, afin de développer, de piloter et de mettre à l'échelle des solutions innovantes et rentables en faveur de la résilience urbaine face au changement climatique. Grâce à cette approche, le PCCC se positionnera en tant que plateforme régionale pour la réplication de modèles éprouvés, le soutien de la planification globale intégrée, la promotion des concepts de villes bleues et vertes et le développement de la recherche appliquée et de l'échange de connaissances. Cela permettra aux ÉTIP d'accéder à des solutions de résilience urbaine sur mesure, fondées sur des éléments probants et durables, tout en renforçant le leadership du Centre dans l'innovation régionale pour un développement urbain résilient face au changement climatique.

Action stratégique 4.4 : Mobiliser des investissements à long terme et rendre opérationnel le Pacific Climate Innovative Investment Hub en tant que mécanisme dynamique de financement innovant et de soutien technique.

Cette action stratégique vise à établir le Pacific Climate Innovative Investment Hub en tant que moteur clé de la résilience climatique, en fournissant un financement accessible et un soutien technique pour des actions climatiques transformatrices. Il met l'accent sur l'exploitation de partenariats stratégiques, la facilitation des opportunités de financement et la garantie que les solutions innovantes seront mises à l'échelle et répliquées dans tout le Pacifique.

Objectif stratégique 5 : Gouvernance institutionnelle, capacité et compétences : renforcer la capacité institutionnelle, les compétences, la gouvernance et les systèmes opérationnels du PCCC afin de fournir des services de qualité élevée en matière de changement climatique, réactifs et pertinents au niveau régional.

Action stratégique 5.1 : Renforcer la gouvernance du PCCC pour assurer un leadership stratégique et une responsabilité opérationnelle.

Cette action stratégique favorise le développement d'un modèle de gouvernance qui permet une supervision stratégique tout en garantissant une clarté opérationnelle. Elle inclut l'affinement des rôles, des lignes de communication et des processus décisionnels, pour améliorer l'efficacité institutionnelle.

Action stratégique 5.2 : Renforcer les systèmes opérationnels, l'infrastructure et les mécanismes de prestation de services.

Cette action stratégique se concentre sur l'amélioration des systèmes, de l'infrastructure et des processus globaux du PCCC. Elle vise à garantir que le Centre est équipé pour fournir ses services de base et répondre efficacement aux besoins évolutifs des ÉTIP. Cela inclut l'amélioration des outils, des processus de travail et des mécanismes de prestation de services.

Action stratégique 5.3 : Augmenter les effectifs pour pouvoir répondre aux demandes régionales croissantes.

Cette action stratégique vise à augmenter le nombre de personnel technique, stratégique et administratif pour faciliter les prestations de services de base du PCCC. Un plan de dotation en personnel par phases permettra de faire face aux pressions opérationnelles actuelles et de garantir une dotation adéquate pour le portefeuille de services du Centre, en pleine expansion.

Action stratégique 5.4 : Améliorer les capacités, l'expertise et le développement professionnel du personnel du PCCC.

Cette action stratégique vise à renforcer les compétences, les connaissances et les capacités de leadership de l'équipe du PCCC grâce à des programmes de développement professionnel structurés, à une formation technique et à des opportunités de mentorat. Elle vise à favoriser une main-d'œuvre hautement compétente, tournée vers l'avenir, capable de diriger et de fournir des services climatiques de haute qualité.

Action stratégique 5.5 : Mobiliser les experts techniques et le réseau de bénévoles en tant que ressources stratégiques.

Cette action stratégique vise à établir une approche pour les experts techniques régionaux, les réseaux professionnels et les bénévoles, en tant que ressources complétant l'équipe principale du PCCC. En s'appuyant sur l'expertise, les services et le soutien des partenaires régionaux, des experts techniques et des bénévoles, le Centre peut étendre sa portée, enrichir sa programmation et offrir une plus grande valeur ajoutée aux pays membres.

Objectif stratégique 6 : Visibilité et influence régionale : Positionner le PCCC en tant que leader régional et mondial visible, fiable et influent en matière de connaissances, de partenariats et de sensibilisation sur le changement climatique.

Action stratégique 6.1 : Renforcer la visibilité, la communication et l'image de marque du PCCC.

Cette action stratégique vise à développer et à mettre en œuvre une stratégie de communication assurant la promotion du travail du Centre, mettant en avant son impact et engageant à la fois les publics régionaux et internationaux. Elle met également l'accent sur l'amélioration de l'image de marque et du storytelling du Centre, afin de refléter constamment sa mission, ses valeurs et son appartenance à la région Pacifique. Une image de marque forte et unifiée renforcera la reconnaissance, construira la confiance et consolidera le rôle du PCCC en tant que leader régional dans l'action climatique.

Action stratégique 6.2 : Positionner le PCCC en tant que leader de l'action face au changement climatique

Cette action stratégique vise à accroître la présence du Centre dans les forums régionaux et mondiaux, à contribuer aux dialogues politiques et à publier des produits de connaissances de haute qualité, reflétant l'expertise et le leadership du Centre en matière de résilience climatique et de renforcement des capacités.

Objectif stratégique 7 : Durabilité financière : Établir une base financière diversifiée et durable pour soutenir les opérations et les initiatives à long terme du PCCC.
Action stratégique 7.1 : Sécuriser un financement diversifié des bailleurs de fonds, y compris via des subventions, des financements climatiques et des contributions philanthropiques.
<i>Cette action stratégique vise à constituer un portefeuille équilibré de sources de financement, comprenant les subventions gouvernementales, les institutions bilatérales et multilatérales de financement climatique et les contributions philanthropiques. La diversification de la base financière du Centre réduira la dépendance vis-à-vis d'une seule source de financement, garantira la continuité opérationnelle et permettra au PCCC d'adapter ses services en fonction des priorités régionales.</i>
Action stratégique 7.2 : Développer et lancer des programmes de formation et de certification payants et accrédités pour générer des revenus réguliers.
<i>Cette action stratégique vise à établir des programmes de formation et de certification accrédités et de haute qualité en matière de changement climatique, de résilience et de disciplines techniques associées. Ces programmes, dispensés moyennant des frais, offriront des services de renforcement des capacités précieux aux parties prenantes du Pacifique tout en créant un flux de revenus interne prévisible pour financer les activités opérationnelles et programmatiques du Centre.</i>
Action stratégique 7.3 : Explorer l'intégration des postes clés du personnel au financement de base du PROE, pour garantir une bonne stabilité en matière de ressources humaines.
<i>Cette action stratégique vise à garantir un soutien institutionnel à long terme, en intégrant des postes clés du personnel du PCCC au budget opérationnel de base du PROE. L'intégration de rôles clés dans le cadre de financement du PROE améliorera la stabilité financière, renforcera l'alignement avec le mandat du PROE et assurera une prestation cohérente de services de résilience climatique à la région.</i>
Action stratégique 7.4 : Formaliser les sources de revenus internes.
<i>Cette action stratégique se concentre sur la formalisation des mécanismes d'affectation des revenus générés par la location des installations de formation du PCCC et de l'infrastructure d'énergie solaire. En établissant un flux de revenus prévisible et contrôlé en interne, le Centre peut réduire sa dépendance vis-à-vis du financement externe et créer des ressources flexibles pour les besoins opérationnels et les initiatives stratégiques.</i>
Action stratégique 7.5 : Initier des campagnes de collecte de fonds conjointes et des propositions basées sur des consortiums avec des partenaires régionaux et mondiaux.
<i>Cette action stratégique se concentre sur le développement d'initiatives de collecte de fonds conjointes et de propositions de financement multi-partenaires avec des organisations régionales et internationales. Les efforts de collecte de fonds collaboratifs amélioreront l'accès à des opportunités de financement à grande échelle et pluriannuelles, permettront l'utilisation de modèles de prestation partagés et favoriseront des partenariats régionaux plus solides, pour une action climatique collective.</i>
Action stratégique 7.6 : Tirer parti des nouveaux centres d'investissement et des initiatives existantes pour accéder à un financement catalytique à long terme.
<i>Cette action stratégique vise à permettre au PCCC d'accéder à de nouveaux centres d'investissement, mécanismes de financement climatique et à des initiatives existantes visant à soutenir des projets de résilience climatique transformationnels. En sécurisant un financement catalytique à long terme, le</i>

Centre peut réduire sa dépendance vis-à-vis des subventions à court terme reposant sur des projets, et renforcer son rôle de leadership en tant que centre régional de services sur le changement climatique

11 Cadre de mise en œuvre et de suivi

Objectif stratégique (OS) N°1 : Transfert de connaissances

Transmettre aux décideurs du Pacifique des connaissances climatiques accessibles, pertinentes et fiables, nécessaires pour soutenir des actions climatiques reposant sur des données probantes

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 1.1 : Renforcer les liens entre les producteurs et les utilisateurs des connaissances sur le changement climatique.	Résultat 1.1 : Partenariats établis et soutenus entre les auteurs et les utilisateurs de connaissances sur le climat, aboutissant à des produits de connaissances co-développés qui informent sur les politiques climatiques nationales et régionales.	Résultat intermédiaire 1.1.1 : Carte fonctionnelle et actualisée des intermédiaires régionaux en matière de connaissances et réseau actif de partenariats établis pour renforcer la coordination entre les auteurs et les utilisateurs de connaissances sur le climat.	Carte et base de données des intermédiaires régionaux en matière de connaissances mises à jour tous les deux ans.	Carte actualisée des intermédiaires régionaux en matière de connaissances.	Mise à jour tous les deux ans (2025, 2027, 2029)	Hypothèses Les parties prenantes sont disposées à partager et à mettre à jour les données régulièrement. Il existe une cohérence entre les auteurs et les utilisateurs de connaissances. Il existe un intérêt soutenu et une capacité à entretenir les partenariats. Les produits co-créés sont pertinents et opportuns pour influencer les politiques. Risques L'infrastructure technique de la carte/de la base de données est fiable et accessible. Les données deviennent obsolètes en raison du manque de mises à jour. Les partenariats se dissolvent ou deviennent inactifs. Désaccord entre les attentes des différentes parties prenantes. Financement ou soutien technique limité pour la mise à jour de la base de données. Faible participation en raison de priorités divergentes ou de contraintes de déplacement. Les notes d'information ne sont pas utilisées ou citées par les décideurs.
		Résultat intermédiaire 1.1.2 : Événements, dialogues et processus de cocréation réguliers et collaboratifs organisés pour identifier les besoins en matière de connaissances sur le climat et co-développer des produits de connaissances conjoints, en vue d'influencer les politiques.	Au moins 10 partenariats stratégiques pour l'échange de connaissances ont été établis.	Nombre d'initiatives conjointes ou de produits co-créés dans le cadre de partenariats.	Au moins 10 partenariats d'ici 2030 (2 par an à partir de 2025)	
			Comptes rendus annuels sur l'engagement des partenaires.	Comptes rendus annuels sur l'engagement des partenaires.	1 compte rendu par an	
			Un atelier régional sur l'application des connaissances organisé chaque année.	Atelier régional sur l'application des connaissances.	1 par an	
			Événements (par exemple, Futures Festival) organisés tous les deux ans.	Événements bisannuels (par exemple, Futures Festival).	Organisé en 2025, 2027, 2029	
			Base de données consultable accessible via le Pacific Climate Change Portal	Base de données consultable sur le Pacific Climate Change Portal	Entièrement opérationnel d'ici 2026, mis à jour chaque année	
			2 produits de connaissances co-développés par an pour informer les décideurs sur les stratégies de lutte contre le changement climatique.	Nombre de notes d'orientation politiques co-développées. Nombre de notes citées dans des documents politiques nationaux ou régionaux.	2 par an (10 au total d'ici 2030)	
Action stratégique 1.2 : Améliorer la communication, faire connaître les enjeux et les solutions liés au changement climatique.	Résultat 1.2 : Les ÉTIP (États et territoires insulaires du Pacifique) ont amélioré l'accès et l'utilisation d'informations de haute qualité et fiables sur la science du changement climatique, ses impacts et les réponses à apporter (adaptation, atténuation, pertes et dommages), soutenant ainsi des prises de décisions plus éclairées et une participation publique accrue.	Résultat intermédiaire 1.2.1 : Sensibilisation et engagement renforcés sur les questions climatiques dans les ÉTIP, reflétés par une participation accrue aux campagnes, aux médias et aux initiatives de récits (storytelling) communautaires.	Une campagne de sensibilisation régionale et une campagne nationale/saisonnière sont menées chaque année.	Nombre de campagnes menées.	1 campagne régionale + 1 campagne nationale/saisonnière par an d'ici 2030	Hypothèses : Les communautés et les médias sont réceptifs aux messages sur le climat. Il existe une capacité à produire et à diffuser du contenu régulièrement. Les récits trouvent un écho auprès de publics divers au sein des ÉTIP. Risques : Les campagnes ne parviennent pas à atteindre les publics cibles. La couverture médiatique est limitée ou incohérente. Les sensibilités culturelles ou la désinformation entravent l'engagement.
			Lancement du podcast Pacific Climate Voices avec 6 épisodes par an.	Nombre d'épisodes de podcast diffusés.	6 épisodes par an (30 au total d'ici 2030)	
			10 articles dans les médias obtenus par an.	Nombre d'articles dans les médias.	10 par an (50 au total d'ici 2030)	
			3 webinaires et événements de sensibilisation organisés par an.	Nombre de webinaires et événements de sensibilisation.	2 par an (12 au total d'ici 2030)	
			8 articles sur le climat des ÉTIP publiés en un an.	Nombre d'articles sur le climat publiés. Métriques d'engagement (vues, partages, commentaires).	8 par an (40 au total d'ici 2030)	

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 1.3 : Améliorer la synthèse et la traduction des informations sur le changement climatique pour faciliter les prises de décisions.	Résultat 1.3 : Les décideurs des ÉTIP appliquent de plus en plus des outils pratiques, des applications et des processus qui intègrent la science du changement climatique dans les planifications, les politiques et les mises en œuvre.	Résultat intermédiaire 1.3.1 : Renforcement de la capacité des décideurs et des agents techniques à interpréter et à appliquer les données climatiques aux politiques et aux mises en œuvre, grâce à une formation et à une assistance technique ciblées.	Produits de connaissances (par exemple, infographies) créés.	Nombre de produits de connaissance (par exemple, infographies) % d'ÉTIP signalant un meilleur accès à des connaissances pertinentes sur le climat du Pacifique grâce aux plateformes et initiatives soutenues par le PCCC.	4 par an (20 au total d'ici 2030)	Hypothèses : Les décideurs sont motivés à participer aux formations. Le contenu des formations est pertinent et accessible. Il existe un soutien institutionnel pour l'application des nouvelles connaissances. Risques : Faible taux de participation ou d'engagement dans les programmes de formation. Les connaissances ne sont pas traduites en politiques ou en pratiques. Suivi ou soutien limités après la formation.
			Rapports de synthèse annuels sur les principales tendances climatiques dans le Pacifique, destinés aux parties prenantes régionales.	Rapports de synthèse annuels produits.	1 par an (5 au total d'ici 2030)	
			2 programmes de formation dispensés aux décideurs sur l'application des informations climatiques.	Nombre de sessions de formation organisées. Évaluations post-formation montrant une compétence accrue.	2 par an (12 au total d'ici 2030)	
Action stratégique 1.4 : Maintenir et renforcer le rôle du PCCC en tant que centre régional de référence pour les connaissances sur le climat.	Résultat 1.4 : Le PCCC est largement reconnu et utilisé comme la principale plateforme régionale d'accès, de partage et de cocréation de connaissances fiables sur le climat.	Résultat intermédiaire 1.4.1 : Engagement régional accru envers les plateformes et les services de connaissances du PCCC, qui se traduit par une augmentation des partenariats, du trafic d'utilisateurs, des téléchargements et de la participation aux événements de partage des connaissances.	Portail PCCP mis à jour chaque semestre avec de nouvelles ressources.	Nombre de mises à jour des ressources du portail PCCP. Augmentation annuelle du trafic d'utilisateurs et des téléchargements de ressources du portail PCCP.	Deux fois par an (10 mises à jour d'ici 2030)	Hypothèses : Les utilisateurs trouvent les plateformes utiles et la navigation facile. Il y a un investissement continu dans l'infrastructure numérique. Les projets du PROE sont ouverts à l'intégration du support à la gestion des connaissances. Risques : Les problèmes techniques ou le contenu obsolète réduisent l'utilisation de la plateforme. Les contraintes budgétaires retardent les mises à niveau ou les nouvelles fonctionnalités. Faible adoption des outils et services de partage des connaissances.
			Au moins 2 nouvelles fonctionnalités lancées sur la Pacific Climate Innovation Lounge pour faciliter le partage des connaissances et l'innovation climatique.	Nombre de nouvelles fonctionnalités sur la Pacific Climate Innovation Lounge.	2 fonctionnalités d'ici 2027	
			Support KM intégré à 4 projets du PROE sur le changement climatique.	Support KM intégré aux projets du PROE.	4 projets d'ici 2030	
			Calendrier conjoint des événements de renforcement des capacités publié et mis à jour chaque semestre.	Calendrier conjoint des événements de renforcement des capacités.	Publié et mis à jour deux fois par an (10 mises à jour d'ici 2030)	
			Ligne budgétaire dédiée à l'infrastructure de partage des connaissances.	Ligne budgétaire établie et allouée.	D'ici 2026	
			Plateforme numérique optimisée du Knowledge Hub, avec une capacité accrue.	Entièrement opérationnelle d'ici 2027.	D'ici 2027	

Cadre de mise en œuvre et de suivi

Objectif stratégique 2 : De la science aux services et à la recherche appliquée

Renforcer les travaux de recherche sur le climat menés dans la zone Pacifique, qui incluent les informations destinées aux politiques, l'innovation et le renforcement de la résilience, et qui garantissent que les connaissances scientifiques sont accessibles et exploitables pour les décideurs.

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 2.1 : Promouvoir, co-concevoir et réaliser des projets de recherche ciblés alignés sur les priorités régionales.	Résultat 2.1 : Des projets de recherche ciblés et conçus conjointement, en phase avec les priorités climatiques régionales, sont mis en œuvre au sein des ÉTIP, fournissant des données probantes qui informent directement les politiques et contribuent au renforcement de la résilience.	Résultat intermédiaire 2.1.1 : Identification des thèmes de recherche prioritaires et établissement de partenariats de collaboration avec les parties prenantes régionales, les universités et les centres de recherche internationaux.	5 initiatives de recherche conjointes exécutées avec des centres internationaux/régionaux. Deux subventions de financement obtenues. Document sur les thèmes de recherche prioritaires publié.	Nombre d'initiatives conjointes lancées. Nombre de subventions accordées pour des travaux de recherche conformes à la Feuille de route. Feuille de route sur la recherche relative au changement climatique dans la zone Pacifique publiée et approuvée par les parties prenantes.	1 par an 1 tous les deux ans Mise à jour tous les deux ans (2025, 2027, 2029)	Hypothèses : Les centres de recherche régionaux et internationaux sont prêts à collaborer. Les possibilités de financement sont accessibles et en phase avec les priorités du Pacifique. Les parties prenantes s'accordent sur les thèmes de recherche prioritaires. Risques : Financement limité ou retards dans l'approbation des subventions. Décalage entre les priorités institutionnelles et les besoins de la zone Pacifique. Difficultés à entretenir des partenariats à long terme.
Action stratégique 2.2 : Renforcer la capacité de recherche régionale et l'engagement des pays du Pacifique au niveau des plateformes scientifiques mondiales sur le changement climatique.	Résultat 2.2 : La capacité de recherche régionale est renforcée, avec une participation et un leadership accrûs des habitants des îles du Pacifique sur les plateformes et réseaux scientifiques mondiaux consacrés au changement climatique.	Résultat intermédiaire 2.2.1 : Compétences techniques de recherche accrues parmi les chercheurs de la zone Pacifique.	1 événement de formation régional organisé chaque année. Les évaluations post-formation font apparaître une satisfaction ≥ 80 %. Au minimum 2 à 3 stages ou bourses de recherche attribués chaque année (à des personnes de la région). 2 missions d'assistance technique réalisées chaque année.	Nombre d'événements de formation organisés. Notes attribuées par les participants. Nombre de stages ou bourses attribués. Nombre de missions réalisées, liées aux plans nationaux de recherche.	5 d'ici 2030 Taux de satisfaction annuel ≥ 80 % 15 d'ici 2030 10 d'ici 2030	Hypothèses : Des chercheurs sont disponibles et intéressés par le renforcement des capacités. Le financement de bourses et de stages est suffisant. Les institutions nationales soutiennent les missions techniques. Risques : Faible participation en raison de priorités divergentes ou d'absence de mesures incitatives. Capacité institutionnelle limitée à absorber et à appliquer de nouvelles compétences. Les placements dans le cadre de bourses peuvent être sous-utilisés ou mal adaptés.
		Résultat intermédiaire 2.2.2 : Participation accrue et coordonnée des îles du Pacifique aux processus du GIEC.	Plateforme de coordination du GIEC opérationnelle. Des fiches d'information simplifiées du GIEC ont été élaborées et diffusées ; elles sont spécifiquement adaptées au public du Pacifique, sur la base des derniers rapports d'évaluation et du compte rendu spécial du GIEC.	Plateforme lancée et utilisée par les représentants des ÉTIP. Nombre de fiches d'information du GIEC élaborées et diffusées.	Opérationnelle d'ici 2026. Au minimum 1 fiche d'information par nouveau cycle d'évaluation/compte rendu du GIEC pertinent pour les priorités de la zone Pacifique. Diffusion à tous les points focaux nationaux sur les	Hypothèses : Les processus du GIEC restent ouverts et inclusifs pour la participation des pays de la zone Pacifique. Le PCCC a la capacité de coordonner et de soutenir l'engagement. Les fiches d'information sont bien reçues et comprises par les publics cibles. Risques : Représentation limitée en raison des contraintes de voyage ou de ressources. Les délais du GIEC peuvent ne pas être en phase avec les cycles de planification

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
				changements climatiques des pays du Pacifique et aux partenaires régionaux, dans les 3 mois suivant la publication de chaque compte rendu du GIEC.		régionaux. Les fiches d'information ne sont pas nécessairement mises à jour de façon régulière ou largement diffusées.
			1 compte rendu annuel de coordination sur l'engagement du GIEC.	Compte rendu publié et transmis aux parties prenantes.	5 rapports d'ici 2030	
			1 atelier annuel de renforcement des capacités du GIEC.	Atelier organisé et évalué.	5 ateliers d'ici 2030	
Action stratégique 2.3 : Renforcer les partenariats avec les universités pour générer de nouvelles connaissances climatiques pertinentes au niveau régional.	Résultat 2.3 : Les partenariats établis avec les universités ont généré de nouvelles connaissances climatiques pertinentes au niveau régional, qui favorisent l'innovation et répondent aux besoins locaux d'adaptation et d'atténuation.	Résultat intermédiaire 2.3.1 : Partenariats formels avec les universités établis et poursuivis en termes de recherche collaborative, d'échanges académiques et de programmes d'encadrement conjoint.	<p>Publications de recherche conjointes résultant du travail collaboratif entre le PCCC et des universités régionales ou internationales.</p> <p>Nouveaux protocoles d'accord conclus avec des établissements universitaires supplémentaires pour un échange de connaissances, une collaboration en matière de recherche et un renforcement mutuel des capacités.</p> <p>Au moins 2 échanges académiques ou placements de chercheurs invités par an grâce à des partenariats formels.</p> <p>Au moins 1 publication évaluée par des pairs co-écrite avec des partenaires universitaires chaque année.</p> <p>Participation accrue du personnel du PCCC aux échanges et conférences universitaires qui génèrent de nouvelles connaissances et idées pour l'adaptation au changement climatique dans la zone Pacifique.</p>	<p>Nombre de publications de recherche conjointes produites grâce aux collaborations avec le PCCC.</p> <p>Nombre de nouveaux protocoles d'accord signés avec des établissements universitaires/de recherche.</p> <p>Nombre d'échanges académiques ou de placements de chercheurs invités chaque année.</p> <p>Nombre d'articles évalués par des pairs.</p> <p>Nombre d'événements auxquels le personnel a participé.</p> <p>Nombre de présentations ou de tables rondes animées par le personnel du PCCC lors de conférences.</p> <p>Comptes rendus de réflexions ou notes d'information produites après les événements.</p>	<p>≥ 1 publication par an à partir de 2026</p> <p>≥ 5 nouveaux protocoles d'accord d'ici 2030</p> <p>2 placements par an de 2025 à 2030</p> <p>Au moins 5 d'ici 2030</p> <p>Au moins 5 d'ici 2030</p>	<p>Hypothèses : Les universités sont ouvertes à la collaboration et à un encadrement conjoint. Le personnel du PCCC dispose du temps et du soutien nécessaires pour participer aux échanges. Les productions académiques sont valorisées et intégrées à la planification régionale.</p> <p>Risques : Les partenariats peuvent être entravés par des problèmes administratifs ou de financement. Les échanges académiques peuvent ne pas aboutir à des résultats tangibles. Les processus de publication évalués par des pairs peuvent être lents ou nécessiter beaucoup de ressources.</p>
Action stratégique 2.4 : Élargir et renforcer les collaborations de recherche avec les établissements de recherche pour soutenir une recherche durable menée par les pays de la zone Pacifique.	Résultat 2.4 : Recherche durable menée par les pays de la zone Pacifique, soutenue grâce à des collaborations élargies avec des établissements de recherche régionaux et internationaux, conduisant à la génération et à l'application de connaissances à	Résultat intermédiaire 2.4.1 : Réseau de recherche formel de la zone Pacifique établi et opérationnel, plaidant pour une recherche et un leadership dirigés par les pays de la zone Pacifique dans les dialogues internationaux.	<p>1 Forum de recherche sur le climat de la zone Pacifique organisé chaque année, avec publication des comptes rendus.</p> <p>Une charte du « Réseau de recherche du Pacifique » signée par ≥ 7 établissements.</p>	<p>Le Forum a eu lieu et les comptes rendus ont été publiés.</p> <p>Charte signée par ≥ 15 établissements.</p>	<p>5 d'ici 2030</p> <p>Au moins 7 d'ici 2030</p>	<p>Hypothèses : Les établissements sont prêts à s'associer et à participer activement. Le réseau est considéré comme utile et pertinent. Il existe une capacité de leadership et de coordination au sein du PCCC.</p> <p>Risques :</p>

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
	long terme.		Au moins 1 publication de recherche ou document de synthèse rédigé(e) par des auteurs de la zone Pacifique et soumis chaque année au GIEC, à la COP ou à d'autres processus politiques internationaux sur le climat.	Nombre de publications de recherche ou de documents de synthèse rédigés par des auteurs de la zone Pacifique et présentés, cités ou référencés chaque année sur les plateformes internationales du GIEC, de la COP ou d'autres instances et consacrées au climat.	Au moins 1 publication de recherche ou document de politique rédigé par des auteurs de la zone Pacifique et présenté ou référencé chaque année	Faible engagement ou adhésion inactive Manque de clarté sur les rôles et responsabilités au sein du réseau Difficulté à maintenir l'élan et le financement des Forums.
Action stratégique 2.5 : Promouvoir la traduction des travaux de recherche scientifique dans des formats accessibles et conviviaux, pour soutenir les prises de décisions fondées sur des éléments probants.	Résultat 2.5 : Les résultats des travaux de recherche scientifique sont régulièrement traduits dans des formats accessibles et conviviaux, largement utilisés par les décideurs pour étayer la planification et l'action fondées sur des éléments probants.	Résultat intermédiaire 2.5.1 : Produits de recherche pratiques et conviviaux (par exemple, notes d'orientation, infographies, rapports de synthèse) développés et diffusés pour les décideurs.	Au moins 4 notes d'orientation développées chaque année, ciblant les principales questions d'adaptation au changement climatique, d'atténuation de ses effets et de ses dommages, pertinentes pour les décideurs de la zone Pacifique.	Nombre de notes d'orientation produites chaque année	4 notes d'orientation par an	Hypothèses : Les décideurs sont réceptifs aux produits fondés sur des éléments probants. Le PCCC a la capacité de produire des documents de haute qualité. Les canaux de diffusion (par exemple, le portail PCCP) sont fonctionnels et accessibles.
			Au moins 3 infographies ou résumés visuels produits chaque année pour communiquer les résultats de la recherche sous des formats accessibles	Nombre d'infographies ou de résumés visuels produits chaque année.	3 infographies par an	Risques : Il est possible que les produits ne soient pas utilisés ou cités dans les processus décisionnels. Réactions limitées des utilisateurs sur l'utilité ou la pertinence Contraintes techniques dans la production de supports visuels ou de rapports de synthèse
			Supports de formation et documents d'orientation développés et mis à jour régulièrement pour soutenir la formulation de politiques fondées sur des éléments probants.	Nombre de supports de formation/directives développés ou mis à jour	Au moins 1 ensemble mis à jour chaque année	
			Un rapport de synthèse annuel consolidant les derniers éléments probants de recherche sur les priorités climatiques du Pacifique développé, largement diffusé et téléchargé sur le portail PCCP.	Nombre de rapports de synthèse publiés chaque année. Nombre d'événements de diffusion organisés chaque année.	1 rapport de synthèse par an Au moins 2 efforts de diffusion par an.	

Cadre de mise en œuvre et de suivi

Objectif stratégique 3 : Renforcement des compétences

Renforcer la capacité des populations et des institutions du Pacifique à diriger et à mettre en œuvre des actions climatiques efficaces et inclusives.

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques	
Action stratégique 3.1 : Fourniture d'une plateforme innovante pour dispenser une formation et un renforcement des capacités en matière d'adaptation, d'atténuation, de science des services, de pertes et de dommages et de financement climatique.	Résultat 3.1 : Plateforme innovante, coordonnée au niveau régional, opérationnelle et dispensant une formation de haute qualité sur l'adaptation, l'atténuation, la science des services, les pertes et les dommages et le financement climatique, avec une participation accrue des parties prenantes de la zone Pacifique.	Résultat intermédiaire 3.1.1 : Un cadre de plateforme de formation régionale est co-conçu et piloté avec des modules de formation initiaux sur l'adaptation et le financement climatiques.	<p>Rapport annuel d'évaluation des besoins en formation, décrivant les domaines prioritaires de développement des capacités par pays et par thème.</p> <p>Calendrier annuel des événements de formation dispensés, avec des relevés de présence des participants et des évaluations post-formation. <i>Conformité avec le point 1.4.1 (calendrier conjoint des événements de renforcement des capacités).</i></p> <p>1 événement phare régional organisé, avec des documents et un résumé de l'évaluation. <i>Complément du point 2.4.1 (Forum de recherche sur le climat de la zone Pacifique ou 1.1.2 (Festival « Climate Futures » ou Dialogue avec les partenaires).</i></p> <p>4 ensembles de cours modulaires disponibles dans le catalogue régional (portail PCCC). <i>Peut être lié au point 2.5.1 (supports de formation pour les décideurs).</i></p> <p>Au moins 3 programmes de formation ou de certification co-organisés avec des établissements de formation.</p> <p>Contenu de la formation du PCCC co-développé avec les divisions techniques du PROE et mis à disposition via la plateforme d'e-learning. <i>Renforce le point 1.3.1 (Renforcement des capacités des décideurs).</i></p> <p>Répertoire régulièrement mis à jour des supports de formation co-développés, hébergé sur la plateforme d'e-learning du PROE. <i>Mentionné également dans le point 1.1 et en commun avec le point 1.4.1.</i></p>	<p>Rapport publié et approuvé par les parties prenantes.</p> <p>Calendrier de formation publié et mis à jour chaque année.</p> <p>Événement organisé avec résumé de l'évaluation.</p> <p>Nombre de ensembles de cours développés.</p> <p>Nombre de partenariats de formation officiels.</p> <p>Nombre de modules co-développés et téléchargés.</p> <p>Nombre de mises à jour et de nouveaux téléchargements.</p>	<p>1 par an</p> <p>D'ici 2026</p> <p>5 d'ici 2030</p> <p>4 d'ici 2027</p> <p>3 d'ici 2028</p> <p>Au moins 1 par an</p> <p>1 à 2 mises à jour par an</p>		Hypothèses : Les parties prenantes régionales sont prêtes à participer conjointement à la conception et à la formation. Les divisions techniques du PROE ont la capacité de contribuer au contenu. Les établissements de formation sont ouverts aux partenariats de certification. Les plateformes numériques sont accessibles et gérées. Risques : Faible taux d'adoption en raison de l'accès numérique ou des barrières linguistiques. Participation incohérente aux forums d'apprentissage par les pairs. Retards dans le développement du contenu en raison de priorités divergentes. Les programmes de certification peuvent rencontrer des problèmes d'accréditation ou de reconnaissance.
Action stratégique 3.2 : Renforcer les capacités des chercheurs et des professionnels de la connaissance à intégrer les systèmes de connaissances de la zone Pacifique, les valeurs culturelles et les pratiques éthiques aux travaux de recherche et aux actions sur le changement climatique.	Résultat 3.2 : Renforcement de la capacité des chercheurs, des spécialistes et experts de la connaissance de la zone Pacifique à intégrer les systèmes de connaissances traditionnelles, les valeurs culturelles et les pratiques de recherche éthiques aux contenus de recherche, aux politiques et aux actions liés au changement climatique, contribuant ainsi à des solutions ancrées dans la culture, adaptées au contexte local et	Résultat intermédiaire 3.2.1 : Des directives régionales pour l'intégration des connaissances traditionnelles et des pratiques de recherche éthiques sont élaborées et approuvées. Résultat intermédiaire 3.2.2 : Des programmes pilotes impliquent des chercheurs et des communautés locales pour appliquer des méthodologies adaptées à la culture locale dans les travaux de recherche sur le climat.	Une directive régionale pour l'intégration des connaissances traditionnelles et des pratiques de recherche éthiques est élaborée à travers des consultations multipartites. Un module d'orientation pour les chercheurs a été développé et institutionnalisé au sein du PCCC. <i>Lien avec le point 3.1.1 (Plateforme de formation)</i> Minimum de 2 sessions par an axées sur les connaissances traditionnelles, intégrées aux événements ou forums de formation régionaux existants. <i>Soutient le point 2.5.2 (Sessions de dialogue avec les décideurs politiques).</i>	Finalisation du projet de document d'orientation. Nombre de parties prenantes consultées. Nombre d'approbations officielles reçues des organismes régionaux.	D'ici 2028	Hypothèses : Les communautés et les chercheurs sont ouverts à l'intégration des connaissances traditionnelles. Les pratiques de recherche éthiques sont soutenues par les institutions et les financeurs. Le PROE et le PCCC ont la capacité de développer conjointement des outils adaptés à la culture locale. Il existe un consensus régional sur la valeur des connaissances traditionnelles dans les travaux de recherche sur le climat. Risques : Risque de formalisme ou d'inclusion	

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
	socialement inclusives.		<p><i>Complément du point 2.4.1 (Forum de recherche sur le climat de la zone Pacifique + 1.1.2 (Festival « Climate Futures ») + Dialogue avec les partenaires).</i></p> <p>Sessions sur les connaissances traditionnelles intégrées à 30 % des programmes de renforcement des capacités liés à la recherche. <i>Lien avec les points 2.2.1 et 3.1.1.</i></p> <p>Au moins 10 chercheurs bénéficient chaque année d'une orientation par le biais du programme. <i>Soutient le point 2.2.1 (Capacité des chercheurs).</i></p> <p>Mise en place d'un programme de mentorat par les pairs avec la participation d'au moins 10 ÉTIC.</p> <p>2 nouvelles boîtes à outils produites sur les priorités thématiques en collaboration avec les programmes du PROE.</p>			superficie des connaissances traditionnelles. Participation limitée des détenteurs de connaissances traditionnelles, en raison de problèmes de confiance ou d'accès. Préoccupations éthiques concernant la propriété et l'utilisation des connaissances autochtones. Difficulté à standardiser des pratiques culturellement diverses dans les ÉTIC.
Action stratégique 3.3 : Mettre en œuvre et rendre opérationnel le Plan de durabilité à long terme pour le renforcement des capacités en matière de changement climatique est pleinement mis en œuvre et suivi, garantissant la continuité, la pertinence et l'impact mesurable des efforts de développement des capacités dans toute la région.	Résultat 3.3 : Le Plan de durabilité à long terme pour le renforcement des capacités en matière de changement climatique est pleinement mis en œuvre et suivi, garantissant la continuité, la pertinence et l'impact mesurable des efforts de développement des capacités dans toute la région.	Résultat intermédiaire 3.3.1 : Les actions prioritaires du Plan de durabilité à long terme sont mises en application grâce à des partenariats nationaux et régionaux, avec une mise en œuvre à un stade précoce et un suivi des progrès à l'aide d'indicateurs définis.	<p>Les actions prioritaires identifiées dans le Plan de durabilité à long terme sont traduites en plans de travail annuels détaillés.</p> <p>Au moins 3 partenariats actifs formalisés et contribuant aux efforts de renforcement des capacités.</p> <p>Progrès suivis à l'aide d'indicateurs définis.</p>	Nombre d'actions prioritaires traduites en plan de travail. Nombre d'actions prioritaires mises en œuvre. Nombre de partenariats formalisés avec des accords signés et des initiatives actives. Cadre de suivi développé et utilisé pour évaluer la mise en œuvre.	D'ici 2025 3 d'ici 2030 Cadre opérationnel d'ici 2025, avec des rapports d'avancement annuels	Hypothèses : Les partenaires nationaux et régionaux s'engagent à mettre en œuvre le Plan de durabilité. Il existe une clarté et un consensus sur les actions prioritaires. Les ressources (financières, techniques, humaines) sont disponibles pour soutenir la mise en œuvre. Risques : Manque d'alignement entre les priorités nationales et les actions stratégiques de durabilité à l'échelle régionale. Les partenariats peuvent être formalisés mais inactifs en raison de contraintes de ressources. Les indicateurs de suivi peuvent être appliqués ou rapportés de manière incohérente.
Action stratégique 3.4 : Renforcement de l'égalité femmes-hommes, inclusion des personnes en situation de handicap et inclusion sociale (GEDSI) dans le leadership et l'action en matière de climat dans toute la zone Pacifique	Résultat 3.4 : Intégration renforcée des principes GEDSI au sein du leadership, de la programmation et des processus décisionnels en matière de changement climatique dans toute la zone Pacifique, conduisant à des résultats d'action climatique plus équitables et représentatifs.	Résultat intermédiaire 3.4.1 : Les outils d'évaluation et les modules de formation GEDSI sont intégrés aux programmes nationaux et régionaux de renforcement des capacités en matière de changement climatique.	Développement des outils d'évaluation et des modules de formation GEDSI. Au minimum un atelier ou une session régionale axée sur les principes GEDSI organisé(e) chaque année. <i>Organisation possible dans le cadre du point 2.4.1 (Forum de recherche sur le climat de la zone Pacifique) ou du point 1.1.2 (Festival « Climate Futures ») ou Dialogue des partenaires).</i> Programme annuel de bourses pour les jeunes de la zone Pacifique sur le climat : mis en œuvre. <i>Soutient l'engagement des jeunes dans le cadre des points 2.2.1 et 3.2.2.</i> Session sur l'échange intergénérationnel des connaissances lors du Dialogue des partenaires du PCCC.	Développement et validation de l'outil d'évaluation et des modules GEDSI. Nombre de sessions GEDSI organisées et évaluées. Augmentation de la représentation des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés dans les rôles de leadership en matière de climat. Programme de bourses lancé et mis en œuvre chaque année. 1 session par an à partir de 2025 Intégration des connaissances intergénérationnelles aux projets	D'ici 2026 5 sessions d'ici 2030 1 groupe par an (5 d'ici 2030) 1 session par an à partir de 2025	Hypothèses : Consensus régional sur l'importance des principes GEDSI dans l'action climatique. Les établissements de formation et les gouvernements sont ouverts à l'intégration d'un contenu GEDSI. Les outils et les modules sont culturellement appropriés et accessibles. Risques : Les principes GEDSI peuvent être considérés comme une simple case à cocher plutôt que comme un élément véritablement intégré. Résistance des institutions qui ne sont pas familières avec les principes GEDSI. Capacité limitée à surveiller et évaluer les résultats GEDSI.

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
				d'adaptation au changement climatique.		

Cadre de mise en œuvre et de suivi

Objectif stratégique 4 : Innovation

Accélérer les solutions climatiques transformatrices grâce à des écosystèmes d'innovation inclusifs et pilotés à l'échelle locale, qui répondent aux priorités de la zone Pacifique et aux besoins des communautés.

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 4.1 : Développer et promouvoir des produits, services et approches innovants en matière de résilience climatique, adaptés aux besoins de la région Pacifique.	Résultat 4.1 : Un portefeuille diversifié de produits, services et approches innovants et adaptés localement en matière de résilience climatique est élaboré, promu et adopté/appliqué dans l'ensemble des ÉTIP, en abordant les risques climatiques prioritaires et les enjeux en matière de résilience.	Résultat intermédiaire 4.1.1 : Développement et disponibilité accrue de produits, services et outils de résilience climatique adaptés au contexte des ÉTIP.	<p>Évaluation bisannuelle des besoins, à l'échelle régionale, réalisée pour identifier les domaines prioritaires en matière de développement de produits et services.</p> <p>Comptes rendus et études de cas documentant l'intégration des solutions (traditionnelles et actuelles).</p> <p>Au moins 2 ÉTIP sont en mesure de partager leurs solutions innovantes en matière de changement climatique (CC) au niveau régional et mondial.</p> <p>Augmentation du nombre de solutions de résilience climatique développées et pilotées au niveau local.</p> <p>Produits d'information développés pour le secteur privé et la société civile sur les opportunités innovantes de financement climatique.</p>	<p>Nombre de séances de réflexion organisées pour identifier les besoins (y compris les problèmes). Évaluation des besoins réalisée.</p> <p>Nombre d'études de cas publiées.</p> <p>Nombre d'initiatives CC innovantes, documentées et diffusées dans les ÉTIP. Nombre d'ÉTIP capables de partager leurs solutions innovantes CC.</p> <p>Nombre de solutions développées et pilotées. Adoption accrue des solutions climatiques développées localement au sein de plans nationaux d'adaptation ou de projets communautaires.</p> <p>Nombre de produits d'information développés pour le secteur privé et la société civile sur les opportunités innovantes de financement climatique.</p>	1 à 2 par an 1 à 2 par an 1 à 2 par an 1 à 2 par an	<p>Hypothèses : Les innovateurs et les institutions locales ont la capacité de développer conjointement des solutions et manifestent un intérêt dans ce sens. Il existe une demande d'outils adaptés au contexte dans l'ensemble des ÉTIP. Un soutien technique et un financement sont disponibles pour le développement et les projets pilotes.</p> <p>Risques : Les solutions peuvent ne pas être évolutives ou reproductibles dans des contextes insulaires divers. Adoption limitée en raison d'un manque de sensibilisation ou de capacités techniques. Les innovations peuvent ne pas être conformes aux priorités nationales ou aux cadres politiques.</p>
Action stratégique 4.2 : Mise à jour et optimisation de la Pacific	Résultat 4.2 : La Pacific Climate Innovation Lounge est mise à jour et optimisée en	Résultat intermédiaire 4.2.1 : Événements réguliers d'engagement et d'échange de connaissances	Amélioration de l'infrastructure physique et numérique de la plateforme Innovation Lounge.	Les mises à niveau de l'infrastructure sont terminées et accessibles.	Mise à niveau achevée d'ici 2026, mise à jour assurée	<p>Hypothèses : Les communautés et les gouvernements sont ouverts à l'adoption de nouvelles approches. Les stratégies de communication et de sensibilisation sont efficaces et appropriées sur le plan culturel. L'innovation est considérée comme un complément précieux des approches traditionnelles.</p> <p>Risques : Lassitude ou scepticisme des parties prenantes face à l'innovation. Une sensibilisation mal conçue peut ne pas atteindre les publics cibles. Manque de suivi après les événements de sensibilisation.</p>

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Climate Innovation Lounge en tant que plateforme régionale dynamique permettant de relier les défis, les solutions et les parties prenantes.	tant que plateforme régionale accessible et dynamique qui facilite l'échange de connaissances, met en avant les innovations climatiques et favorise la collaboration entre les communautés, les spécialistes, les décideurs politiques et les acteurs du secteur privé.	organisés dans le cadre de la Pacific Climate Innovation Lounge, permettant de relier les acteurs régionaux autour des défis et des solutions en matière d'innovation climatique.			jusqu'en 2030.	<p>le faire.</p> <p>La plateforme Innovation Lounge est considérée comme un espace neutre et inclusif dédié à la collaboration.</p> <p>Les événements sont bien organisés et en phase avec les priorités régionales.</p> <p>Il existe un intérêt pour la collaboration intersectorielle (par exemple, public-privé, académique-communautaire).</p> <p>Un soutien institutionnel permet de formaliser et de pérenniser les partenariats.</p> <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faible participation en raison des déplacements nécessaires, du calendrier ou de priorités divergentes. Les événements peuvent devenir répétitifs ou déconnectés de l'application dans le monde réel. Documentation limitée ou suivi des résultats insuffisant. Les partenariats peuvent être symboliques ou inactifs. Les déséquilibres de pouvoir peuvent nuire à une participation équitable. Le manque de coordination peut entraîner des doublons ou une fragmentation.
			Le kit de ressources de la plateforme Innovation Lounge a été développé pour fournir des conseils sur la conception, le prototypage et la mise à l'échelle de l'innovation, adaptés au contexte de la région Pacifique.	Le kit a été développé et diffusé.	1 kit d'ici 2026	
			Un modèle opérationnel et de financement durable est en place.	Le budget annuel est assuré et le plan opérationnel a été mis en œuvre.	Le modèle sera finalisé d'ici 2026, le financement est assuré chaque année.	
			Au moins 2 laboratoires d'innovation sont organisés chaque année sur la plateforme Innovation Lounge, avec la participation de plusieurs programmes du PROE et des résultats documentés (par exemple, des notes conceptuelles, des idées de prototypes ou des initiatives conjointes).	Nombre de laboratoires organisés et de résultats documentés (par exemple, notes conceptuelles, prototypes) Augmentation (en %) de la collaboration régionale et des partenariats multipartites lancés via la plateforme Innovation Lounge.	10 d'ici 2030	
			Établissement d'une communauté de pratique (CoP, Community of Practice) sur la plateforme Innovation Lounge.	Lancement de la CoP avec des réunions virtuelles régulières et des groupes de discussion.	Opérationnelle d'ici 2026, avec au moins 2 engagements virtuels par an.	
			Les jeunes, les femmes, les personnes en situation de handicap et d'autres groupes marginalisés du Pacifique sont impliqués dans l'élaboration d'idées et de solutions.	Nombre de participants au défi (GEDSI/jeunes) Nombre d'idées ou de prototypes soumis par les groupes GEDSI. Représentation accrue des groupes GEDSI dans les pipelines d'innovation.	5 d'ici 2030	
Action stratégique 4.3 : Mise à profit des initiatives existantes pour innover, expérimenter et développer des solutions de résilience climatique à grande échelle.	Résultat 4.3 : Les initiatives climatiques (anciennes et existantes) sont exploitées pour co-concevoir, piloter et déployer à grande échelle de nouvelles solutions de résilience, créant ainsi des possibilités de réPLICATION, de mise à l'échelle et d'impact à long terme aux niveaux local, national et régional.	Résultat intermédiaire 4.3.1 : Les initiatives existantes et en cours sont cartographiées et évaluées en fonction de leur potentiel d'adaptation, d'innovation et d'opportunités de mise à l'échelle.	Le projet de solutions innovantes de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) soutenant les initiatives innovantes de financement climatique dans les ETIP est mis en œuvre.			<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les données et la documentation sur les initiatives passées sont accessibles. Les parties prenantes sont disposées à partager les enseignements tirés. Il existe une mémoire institutionnelle et une continuité. <p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Registres incomplets ou obsolètes des initiatives antérieures. Résistance à revoir ou critiquer les efforts passés. La cartographie peut ne pas conduire à des informations exploitables.
Action stratégique 4.4 : Mise en œuvre opérationnelle d'un	Résultat 4.4 : Le Pacific Climate Innovative Investment Hub est mis en œuvre en tant	Résultat intermédiaire 4.4.1 : Le cadre, les processus et les partenariats de ce centre d'investissement sont établis, y	Centre d'investissement opérationnel avec des pipelines de subventions et d'assistance technique.	Lancement du centre et gestion active des flux de financement et de soutien technique.		<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> Il existe une demande de financement concernant l'innovation et l'assistance

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
centre d'investissement innovant pour le climat du Pacifique (Pacific Climate Innovative Investment Hub) en tant que mécanisme dynamique de financement et de soutien technique.	que mécanisme de financement et de soutien technique catalytique, permettant d'investir dans des innovations climatiques à fort impact menées localement, et renforçant le pipeline d'investissements en matière de résilience climatique régionale.	compris le développement du pipeline, les critères de sélection et les mécanismes de financement.	<p>Soutien documenté fourni aux pays membres de la zone Pacifique, avec des documents attestant d'un alignement réussi au niveau des fonctions, des domaines thématiques et des mécanismes de financement du PCCC.</p> <p>Supports de sensibilisation et de promotion développés et distribués aux pays de la zone Pacifique, aux partenaires et aux parties prenantes. <i>Peut être organisé dans le cadre du point 2.4.1 (Forum de recherche sur le climat de la zone Pacifique) ou 1.1.2 (Festival « Climate Futures »), du Dialogue avec les partenaires ou de l'exposition sur l'innovation.</i></p> <p>Pipeline d'idées et de concepts identifiés en vue d'être pilotés et mis à l'échelle via le Pacific Climate Innovative Investment Hub.</p>	<p>Nombre de pays soutenus et alignement sur les domaines thématiques du PCCC.</p> <p>Nombre de supports produits et distribués (par exemple, brochures, kits d'outils, vidéos).</p> <p>Nombre d'idées documentées et avancées au stade de pilotage.</p>	<p>Soutien fourni à 5 ÉTIP minimum d'ici 2030.</p> <p>Au moins 1 par an</p>	<p>technique.</p> <p>Le centre dispose d'un personnel et de ressources adéquats.</p> <p>Les partenaires régionaux et internationaux sont prêts à investir conjointement.</p> <p>Risques :</p> <p>Retards dans la mise en service du centre en raison de problèmes administratifs ou de financement.</p> <p>Nombre limité d'innovations financiables et pilotées localement.</p> <p>Risque d'accès inégal au financement ou au soutien.</p>

Cadre de mise en œuvre et de suivi

Objectif stratégique 5 : Gouvernance institutionnelle, capacité et compétences

Renforcer la capacité institutionnelle, les compétences, la gouvernance et les systèmes opérationnels du PCCC pour fournir au niveau régional des services de qualité, adaptés et pertinents en matière de changement climatique.

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 5.1 : Renforcer la gouvernance du PCCC pour assurer un leadership stratégique et une responsabilité opérationnelle.	Résultat 5.1 : Le PCCC fonctionne dans un cadre de gouvernance clair, transparent et efficace, qui assure un leadership stratégique, une responsabilité institutionnelle et des prises de décisions rapides.	Résultat intermédiaire 5.1.1 : Structure de gouvernance révisée et directives opérationnelles mises à jour approuvées et mises en œuvre, apportant de la clarté dans les rôles, les lignes de communication et les processus décisionnels.	Structure de gouvernance révisée et directives opérationnelles développées et approuvées.	Gouvernance approuvée par le PROE et par les principaux partenaires.	D'ici le premier trimestre 2026	Hypothèses : Le PROE et ses partenaires soutiennent les réformes de gouvernance. Les rôles et les relations hiérarchiques sont clairement définis et acceptés. Les dirigeants s'engagent en faveur de la transparence et de la responsabilité. Risques : Résistance au changement de la part des parties prenantes internes ou externes. Ambiguïté des rôles ou de l'autorité décisionnelle. Les réformes de la gouvernance peuvent être retardées en raison d'obstacles administratifs.
Action stratégique 5.2 : Renforcer les systèmes opérationnels, l'infrastructure et les mécanismes de prestation de services.	Résultat 5.2 : Les systèmes et l'infrastructure opérationnels du PCCC sont modernisés, efficaces et capables de fournir aux ÉTIP des services de haute qualité, opportuns et réactifs.	Résultat intermédiaire 5.2.1 : Les principaux systèmes opérationnels, flux de travail et améliorations de l'infrastructure ont été mis en œuvre et intégrés aux opérations quotidiennes, afin d'améliorer l'efficacité des prestations de services.	Les améliorations apportées aux processus de prestation de services ont été documentées et adoptées.	Le nombre de flux de travail des services a été documenté.	5 flux de travail clés d'ici 2026	Hypothèses : Des fonds sont disponibles pour les mises à niveau de l'infrastructure et le développement des systèmes. Le personnel est formé et prêt à adopter de nouveaux systèmes. L'infrastructure des TIC est fiable et évolutive. Risques : Problèmes techniques ou retards dans la mise en œuvre des systèmes Faible adoption par le personnel ou résistance aux nouveaux flux de travail Les améliorations de l'infrastructure peuvent ne pas répondre aux demandes futures
			L'audit des infrastructures et le plan de modernisation sont terminés.	Rapport d'audit et feuille de route pour la mise en œuvre.	D'ici 2026	
			Outils et modèles numériques internes utilisés pour la gestion de projet, le suivi des connaissances et la coordination des événements développés et déployés.	Nombre d'outils/modèles numériques opérationnels.	D'ici 2026	
Action stratégique 5.3 : Augmenter les effectifs pour pouvoir répondre aux demandes régionales croissantes.	Résultat 5.3 : La structure du personnel du PCCC est développée et alignée sur les priorités régionales, garantissant ainsi une capacité technique, stratégique et opérationnelle suffisante pour assurer la prestation de ses services.	Résultat intermédiaire 5.3.1 : Un plan de dotation en personnel par phases est élaboré et mis en œuvre progressivement, entraînant une augmentation du personnel technique et opérationnel dans les domaines de service clés.	Évaluation des besoins en personnel réalisée.	Rapport d'évaluation terminé.	D'ici 2025	Hypothèses : Budget disponible pour la dotation en personnel par phases. Des candidats qualifiés sont disponibles et intéressés. Les processus de recrutement sont efficaces et inclusifs. Risques : Difficulté à attirer ou à retenir un personnel qualifié. Retards dans le recrutement dus à des contraintes administratives ou de financement. Déséquilibre dans la dotation en personnel entre les différents domaines de service.
			Plan de dotation en personnel par phases élaboré et mis en œuvre.	Nombre de nouveaux employés embauchés chaque année.	À confirmer	
			Structure de dotation en personnel mise à jour et alignée sur les domaines de service.	Structure publiée et revue chaque année.	Mise à jour annuelle	

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 5.4 : Renforcement des capacités, de l'expertise et du développement professionnel du personnel du PCCC.	Résultat 5.4 : Le personnel du PCCC possède une expertise technique approfondie, des compétences en leadership et des aptitudes professionnelles qui lui permettent de diriger et de fournir des services climatiques de haute qualité et fondés sur des éléments probants, destinés à la région.	Résultat intermédiaire 5.4.1 : Des programmes structurés de développement professionnel, de formation et de mentorat sont mis en œuvre, et le personnel fait preuve de compétences techniques et de capacités de leadership accrues.	Un plan annuel de développement professionnel et de formation est élaboré, mis en œuvre et actualisé.	Nombre d'activités de formation et de mentorat menées.	D'ici 2026 et actualisation chaque année	Hypothèses : Le personnel est motivé à participer aux formations et au mentorat. Les programmes de développement professionnel sont pertinents et bien conçus. La direction soutient la formation continue.
			Au moins 2 sessions de formation technique ou de leadership organisées chaque année.	Nombre de sessions et commentaires des participants. Pourcentage de participation du personnel.	Taux de satisfaction ≥ 80 % Présence de 80 % du personnel par an au minimum	Risques : La formation peut ne pas correspondre aux lacunes réelles en matière de compétences. Temps ou ressources limités pour que le personnel puisse participer aux activités de développement. Les programmes de mentorat peuvent manquer de structure ou de suivi.
			Évaluation des compétences et des capacités du personnel réalisée.	Nombre d'évaluations terminées.	1 évaluation de référence d'ici 2025, puis tous les deux ans	
Action stratégique 5.5 : Mobiliser les experts techniques et le réseau de bénévoles en tant que ressources stratégiques.	Résultat 5.5 : Un réseau régional d'experts techniques et de bénévoles soutient activement les prestations de services du PCCC, ce qui renforce la portée, l'expertise et la réactivité du Centre envers les pays membres.	Résultat intermédiaire 5.5.1 : Mécanisme d'engagement des experts techniques et des bénévoles mis en place et opérationnel, avec des partenariats officiellement mis en place et des spécialistes mobilisés pour soutenir les programmes du PCCC.	Base de données des experts techniques et des bénévoles inscrits.	Nombre d'experts et de bénévoles inscrits.	30 d'ici 2026, 50 d'ici 2030	Hypothèses : Les experts régionaux et les bénévoles sont prêts à contribuer. Les mécanismes d'engagement sont clairs et bien gérés. Les contributions sont valorisées et intégrées à la programmation.
			Protocoles d'accord et accords de partenariat formalisés avec les réseaux d'experts.	Nombre d'accords formels signés.	5 d'ici 2030	Risques : Les contributions des bénévoles peuvent être irrégulières ou de courte durée. Manque de coordination ou de supervision des contributions des experts. Risque de dépendance excessive à l'égard du soutien externe sans développement des capacités internes.
			Au moins 2 missions d'experts techniques/bénévoles mises en œuvre chaque année.	Nombre de missions d'experts techniques/bénévoles réalisées chaque année.	Au moins 2 par an à partir de 2026	

Cadre de mise en œuvre et de suivi

Objectif stratégique 6 : Visibilité et influence à l'échelle régionale

Positionner le PCCC en tant que leader régional et mondial visible, fiable et influent en matière de connaissances, de partenariats et de sensibilisation sur le changement climatique

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 6.1 : Renforcer la visibilité, la communication et l'image de marque du PCCC.	Résultat 6.1 : Le PCCC est largement reconnu comme un centre régional crédible, visible et fiable pour les connaissances, les partenariats et les services en matière de résilience climatique, avec une image de marque établie et respectée dans la zone Pacifique et dans le monde entier.	Résultat intermédiaire 6.1.1 : Stratégie de communication et d'image de marque du PCCC développée et mise en œuvre, entraînant une prise de conscience accrue de la région et de la communauté internationale concernant le travail du PCCC. Résultat intermédiaire 6.1.2 : Meilleure visibilité des activités, des réalisations et des services du PCCC grâce à des campagnes ciblées, des plateformes numériques, une couverture médiatique et des partenariats stratégiques.	Stratégie de communication et d'image de marque du PCCC développée et approuvée. Campagnes médiatiques et de sensibilisation menées chaque année. Site Web et plateformes de médias sociaux du PCCC mis à jour régulièrement.	Document de stratégie finalisé et approuvé. Nombre de campagnes et de reportages dans les médias. Nombre d'articles ou de reportages dans les médias mentionnant le PCCC. Mesures de l'engagement (abonnés, partages, visites).	D'ici 2026 10 reportages par an Augmentation annuelle de 20 % de l'engagement numérique	Hypothèses : Le public régional et international est réceptif au message et à l'image de marque du PCCC. Des capacités et des financements suffisants sont disponibles pour mettre en œuvre une stratégie de communication. Les médias et les plateformes numériques sont accessibles et régulièrement mis à jour. Les efforts en matière d'image de marque sont appropriés sur le plan culturel et reflètent l'identité de la région Pacifique. Risques : Des messages ou une image de marque incohérents peuvent nuire à l'identité du PCCC. Couverture médiatique ou portée numérique limitée dans les régions clés. La stratégie de communication peut ne pas être inclusive ou ne pas trouver d'écho auprès de publics divers. Mettre trop l'accent sur la visibilité sans démontrer l'impact pourrait nuire à la crédibilité.
Action stratégique 6.2 : Positionnement du PCCC en tant que leader d'opinion en matière d'action face au changement climatique.	Résultat 6.2 : Le PCCC est reconnu comme un leader d'opinion en matière d'action face au changement climatique, d'influence auprès des politiques et de connaissances appliquées sur le climat dans la zone Pacifique, avec un rôle actif sur les plateformes régionales et mondiales de politique et de connaissances sur le climat.	Résultat intermédiaire 6.2.1 : Participation et visibilité accrues du PCCC dans les principaux forums régionaux et mondiaux sur le climat (par exemple, COP, GIEC, UNFCCC). Au moins 2 produits de connaissances publiés chaque année (<i>pourrait être complété par les résultats des points 1.1.2, 2.5.1, 2.2.2</i>). Webinaires ou groupes d'experts dirigés par le PCCC, organisés tous les trimestres (<i>pourrait être complété par les résultats du point 1.2.1</i>).	Représentation du PCCC dans les principaux forums régionaux et mondiaux sur le climat (par exemple, COP, GIEC, UNFCCC). Nombre d'événements auxquels il a participé et contributions apportées. Nombre de publications et de références. Nombre d'événements et commentaires des participants.	Participation à au moins 1 forum majeur par an. Au moins 2 par an 4 par an avec un taux de satisfaction ≥ 80 %	Hypothèses : Le PCCC dispose de l'expertise technique et de la crédibilité nécessaires pour contribuer aux dialogues mondiaux. Les plateformes régionales et mondiales sont ouvertes aux contributions dirigées par la région Pacifique. Les produits de connaissances sont bien documentés, opportuns et pertinents pour les politiques. Le personnel dispose de la capacité et du soutien nécessaires pour s'engager dans des activités de leadership intellectuel. Risques : Reconnaissance ou visibilité limitée dans les forums mondiaux en raison de la concurrence ou de la sous-représentation. Les produits de connaissances peuvent ne pas être largement diffusés ou utilisés. Le personnel peut être surchargé, ce qui peut limiter sa capacité à apporter une contribution notable.	

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
						Le leadership éclairé peut être compromis par un manque de suivi ou d'alignement stratégique.

Cadre de mise en œuvre et de suivi

Objectif stratégique 7 : Durabilité financière

Établissement d'une base financière diversifiée et durable permettant de soutenir les opérations et les initiatives à long terme du PCCC

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 7.1 : Obtention d'un financement diversifié des bailleurs de fonds, y compris des subventions gouvernementales, des financements liés au climat et des contributions philanthropiques.	Résultat 7.1 : Le PCCC dispose d'un portefeuille de financement par des bailleurs de fonds équilibré et résilient, soutenant les opérations de base et les initiatives stratégiques.	Résultat intermédiaire 7.1.1 : Financement diversifié par des bailleurs de fonds sur plusieurs années, obtenu auprès de sources bilatérales, multilatérales et philanthropiques.	Plan d'engagement et de prospection des bailleurs de fonds élaboré et mis en œuvre.	Plan élaboré et en cours d'utilisation.	D'ici 2026	Hypothèses : Maintien de l'intérêt des bailleurs de fonds pour la résilience climatique et les priorités de la région Pacifique. Les mécanismes de financement régionaux et internationaux restent accessibles au PCCC. Risques : La concurrence en matière de financement climatique s'intensifie dans la région du Pacifique. Lassitude des bailleurs de fonds ou évolution des priorités mondiales. Retards dans l'approbation des propositions et les délais de versement.
Action stratégique 7.2 : Développement et lancement des programmes de formation et de certification accrédités, payants.	Résultat 7.2 : Programmes de formation accrédités générant des revenus réguliers pour les opérations du PCCC.	Résultat intermédiaire 7.2.1 : Programmes de formation payants accrédités, conçus, agréés et dispensés.	Programmes de formation et de certification accrédités conçus et lancés.	Nombre de cours accrédités.	2 d'ici 2030	Hypothèses : Demande suffisante du marché pour des programmes de formation sur le climat accrédités. Le PCCC a la capacité de développer et de gérer les processus d'accréditation. Les partenaires régionaux et les gouvernements reconnaissent et approuvent les certifications délivrées par le PCCC. Risques : Adoption lente par les publics cibles en raison du coût ou de la concurrence des prestataires. Les processus d'accréditation sont longs ou retardés. Saturation du marché ou faible taux d'inscription, compromettant la viabilité financière.
			Nombre de sessions de formation payantes délivrées.	Nombre de sessions de formation payantes délivrées.	3 d'ici 2027	
			Revenus générés par les frais d'inscription aux programmes de formation.	Revenus annuels totaux générés.	4 par an	
Action stratégique 7.3 : Examen de la possibilité d'inclure des postes clés du personnel dans le financement de base du PROE.	Résultat 7.3 : Postes clés du personnel du PCCC intégrés au budget opérationnel de base du PROE.	Résultat intermédiaire 7.3.1 : Accord établi avec le PROE pour intégrer les postes clés du PCCC.	Étude de faisabilité élaborée en vue de l'inclusion des postes dans le financement de base du PROE.	Étude de faisabilité achevée.	2025	Hypothèses : Le PROE a la capacité et la volonté d'absorber les rôles clés. Risques : Priorités divergentes au sein du PROE ; contraintes budgétaires. Les délais de négociation prolongés retardent les décisions.
			Nombre de postes inclus dans le budget de base du PROE.	Rubriques budgétaires du PROE.	2026	

Action stratégique	RÉSULTATS	Résultats intermédiaires	RÉSULTATS	Indicateurs	Cible	Hypothèses clés/Risques
Action stratégique 7.4 : Formalisation des sources de revenus internes.	Résultat 7.4 : Sources de revenus internes non liées aux bailleurs de fonds établies et contribuant aux coûts opérationnels.	Résultat intermédiaire 7.4.1 : Systèmes opérationnels formalisés pour les revenus locatifs et les revenus liés à l'énergie solaire.	Étude de faisabilité pour l'accord sur le partage des revenus internes élaboré et soumis au PROE.	Étude de faisabilité achevée.	D'ici 2026	Hypothèses : Le PROE est ouvert à l'examen et à la formalisation des accords sur le partage des revenus. Risques : Réticence institutionnelle du PROE à modifier les accords financiers existants. Retards dans l'élaboration de l'étude de faisabilité ou dans les processus décisionnels.
			Accord sur le partage des revenus ou protocole opérationnel établi.	Accord/protocole signé.	D'ici 2026	
Action stratégique 7.5 : Lancement de campagnes de collecte de fonds conjointes et de propositions basées sur un consortium.	Résultat 7.5 : Le PCCC assure un financement à grande échelle et multipartite grâce à des initiatives de collecte de fonds conjointes.	Résultat intermédiaire 7.5.1 : Propositions de financement basées sur un consortium élaborées et soumises.	Nombre de campagnes de collecte de fonds conjointes et de propositions élaborées avec les partenaires.	Nombre de propositions conjointes soumises. Nombre de partenaires impliqués dans les propositions conjointes.	1 par an	Hypothèses : Les partenaires sont en phase et prêts à investir conjointement. Le PCCC a la capacité de diriger ou de participer de manière significative aux appels d'offres de consortium. Risques : Difficultés de coordination; rôles non clairement définis dans la mise en œuvre conjointe.
Action stratégique 7.6 : Exploitation des nouveaux centres d'investissement et des initiatives existantes.	Résultat 7.6 : Le PCCC accède à un financement catalytique à long terme par le biais de nouvelles plateformes d'investissement.	Résultat intermédiaire 7.6.1 : Partenariats établis avec des centres d'investissement régionaux et mondiaux.	Stratégie d'engagement en matière d'investissement élaborée, identifiant les centres d'investissement prioritaires et les opportunités de financement catalytique.	Document de stratégie finalisé.	D'ici 2026	Hypothèses : Le centre d'investissement est accessible aux acteurs régionaux. Les projets du PCCC répondent aux critères d'éligibilité pour le financement catalytique. Risques : Forte concurrence; préparation limitée des propositions. Capacité interne limitée pour gérer des négociations d'investissement à grande échelle ou des exigences de conformité.
			Projets existants utilisés pour obtenir un financement catalytique supplémentaire.	Nombre de projets utilisés.	3 d'ici 2028	
			Nombre de partenariats formels/de protocoles d'accord établis avec des pôles d'investissement et des initiatives existantes.	Nombre d'accords signés.	À confirmer	
			Nombre de propositions d'investissement soumises à des mécanismes de financement catalytique.	Nombre de propositions soumises.	À confirmer	

12 Annexe 1 : Analyse de la situation

Cette analyse de la situation offre un aperçu de la situation actuelle du PCCC, en identifiant ses forces, ses difficultés et les opportunités émergentes. Elle repose sur un examen structuré des principaux rapports, présentations et comptes rendus de réunions, enrichis par les informations recueillies lors du Dialogue des partenaires du PCCC du PROE, qui s'est tenu les 12 et 13 mars 2025. Cet événement a réuni des représentants des pays et territoires insulaires du Pacifique (ÉTIP), des organisations régionales, des partenaires de développement et d'autres parties prenantes, afin de réfléchir aux avancées réalisées par le PCCC et à son rôle futur. Des consultations supplémentaires avec les parties prenantes (y compris avec les équipes du PROE, les partenaires régionaux et les bailleurs de fonds) ont été menées du 31 mars au 10 avril 2025 par le biais d'entretiens en présentiel à Apia (Samoa), de discussions virtuelles et d'un sondage en ligne.

Qu'est-ce qui fait la valeur du PCCC ?

Le PCCC est un organisme créé spécifiquement pour la zone Pacifique et appartenant à la région ; il est destiné à servir de centre régional de connaissances et de renforcement des capacités en matière de climat. Son infrastructure physique, soutenue par des investissements importants, contribue à sa visibilité et à sa reconnaissance institutionnelle au sein de la région. Le Centre a facilité toute une série de programmes et d'initiatives qui ont renforcé sa présence et son profil opérationnel, et notamment :

- Organisation d'événements de formation, d'ateliers nationaux et de bourses, qui ont soutenu le développement des capacités dans les pays insulaires du Pacifique (PIC).
- Développement de modules d'e-learning et d'outils pédagogiques, permettant l'accès aux ressources au-delà des frontières physiques.
- Fourniture d'un soutien personnalisé selon les demandes des pays, en particulier pendant les périodes où les processus permettaient une réactivité rapide.
- Collaboration avec des établissements universitaires (par exemple, l'Université de Melbourne) pour renforcer les efforts de recherche, de formation et de sensibilisation.
- Traduction et diffusion d'informations scientifiques clés, telles que les fiches d'information du GIEC, favorisant une communication pertinente pour la zone Pacifique.
- Culture organisationnelle interne caractérisée par un bon moral du personnel, une grande diversité et un environnement de travail stimulant.
- Initiatives telles que le Dialogue des partenaires et mise en place de mesures écologiques lors des événements régionaux (par exemple, les Jeux du Pacifique) qui reflètent l'engagement des multiples parties prenantes.
- Les résultats et la visibilité du Centre ont contribué à renforcer la notoriété du PROE, y compris dans les pays non membres.
- Le travail du PCCC sur certaines grandes plateformes internationales (GIEC, par exemple) a permis de mettre en avant les perspectives de la zone Pacifique en matière d'action climatique.
- Pôle d'investissement émergent et initiatives durables, qui peuvent être exploités en tant que plateformes pour mobiliser un financement durable et à long terme pour le PCCC, favorisant ainsi des projets catalytiques résilients face au changement climatique dans l'ensemble de la région. Cela positionne le PCCC en tant qu'institution durable et financièrement résiliente, qui contribue à son rôle à long terme de centre régional d'excellence.

Qu'est-ce qui entrave le PCCC ?

Bien que le PCCC ait réalisé des progrès significatifs, plusieurs difficultés internes sont apparues qui entravent son efficacité opérationnelle et son impact à long terme. Ces difficultés incluent à la fois des problèmes systémiques et des goulets d'étranglement opérationnels :

- Les délais opérationnels du Centre peuvent être retardés par des procédures administratives à plusieurs niveaux, en particulier en matière de recrutement, d'achats et de livraison, ce qui crée des inefficacités et ralentit la réactivité.
- Une clarté limitée autour des rôles et des fonctions du Conseil consultatif du PCCC peut impacter la prise de décisions et la continuité stratégique.
- La nature rotationnelle de la composition du Conseil exécutif peut influencer la cohérence de la supervision et la planification à long terme.
- Bien que le PCCC ait fait des progrès dans certains domaines, il est confronté à des contraintes en termes de capacité technique, qui entravent sa capacité à apporter son soutien aux services climatiques émergents ou spécialisés, en particulier à mesure que de nouveaux défis et besoins apparaissent dans la région.
- L'implication du PCCC dans un large éventail d'initiatives (par exemple, dans le pôle « Innovative Investment Hub »), souvent sans personnel ou ressources financières suffisantes, peut mettre à rude épreuve sa capacité et entraîner une approche moins ciblée pour atteindre ses objectifs.
- L'accent mis par le Centre sur les indicateurs orientés résultats l'éloigne souvent de sa capacité à se concentrer sur la planification et les stratégies à long terme fondées sur les résultats.
- La structure financière du Centre, qui repose fortement sur le financement des bailleurs de fonds en fonction des projets, le rend vulnérable aux fluctuations des priorités de ces derniers, et limite sa durabilité financière et son autonomie stratégique.
- Il existe des problèmes de coordination entre le PCCC et le programme de résilience face au changement climatique (CCR) du PROE, ce qui peut entraîner des chevauchements opérationnels et réduire la capacité du Centre à tirer pleinement parti des synergies internes.
- Le manque de clarté concernant les rôles et responsabilités définis entre le PCCC et le programme CCR a contribué à certaines ruptures de communication et à inefficacités opérationnelles.
- L'absence d'un cadre de suivi d'impact à l'échelle du Centre signifie qu'il n'existe pas de méthode systématique utilisée pour suivre les performances des principaux services, ce qui rend difficile l'évaluation des avancées vers l'atteinte des objectifs stratégiques.
- La lourde charge administrative provenant des multiples exigences de rapports liées aux différentes sources de financement et aux différents projets ralentit les processus décisionnels et détourne les ressources des services clés.
- Les cadres de partenariat existants ne sont pas pleinement utilisés, et les orientations sur l'engagement stratégique sont limitées.
- L'absence de stratégie de communication consolidée a entraîné une sensibilisation incohérente et un manque de visibilité autour des initiatives du Centre.
- Les services clés de partage des connaissances du Centre manquent de clarté, de cartographie claire des courtiers de connaissances et d'une approche précise en matière de gestion des connaissances.

Où sont les axes de croissance ?

Le contexte climatique régional et mondial au sens large offre un certain nombre de points d'entrée et d'axes qui pourraient être pertinents pour le PCCC sur la période 2025-2030. Les opportunités identifiées incluent :

- Potentiel d'approfondissement des liens avec des universités sélectionnées (par exemple, USP, institutions australiennes/néo-zélandaises), des entreprises technologiques, des groupes de jeunes et des communautés autochtones pour améliorer la recherche, la formation et l'innovation.
- En développant davantage ses plateformes d'e-learning, ses forums et ses programmes de mentorat, le PCCC peut renforcer sa position en tant que centre de liaison entre chercheurs, décideurs politiques et communautés.
- Le PCCC peut organiser des événements tels qu'un Festival sur l'avenir du climat dans le Pacifique, combinant les connaissances traditionnelles et la recherche scientifique moderne (par exemple, le storytelling), afin d'impliquer un public plus large et d'accroître l'impact du Centre.
- Le PCCC peut explorer des options telles que la facturation des services de formation ou la valorisation des revenus locatifs (par exemple, des salles de réunion ou de la production d'énergie solaire) afin de diversifier sa base de financement et de réduire sa dépendance au financement fondé sur les projets.
- La réalisation d'évaluations des besoins annuelles (par exemple, des enquêtes auprès des ETIP) permettra au Centre de mieux adapter ses services aux priorités spécifiques des pays, améliorant ainsi la pertinence et le degré d'adoption de ses programmes.
- Possibilité de créer un répertoire de connaissances pratiques propre à la zone Pacifique, incluant par exemple des études de cas, les meilleures pratiques et intégrant les connaissances traditionnelles et scientifiques recueillies dans le cadre de divers projets du PROE lors de programmes du PROE, pour garantir une visibilité mondiale.
- Le PCCC a l'opportunité de se positionner en tant que coordinateur central pour les initiatives climatiques de la zone Pacifique, favorisant une collaboration plus forte avec les équipes du CCR du PROE et avec d'autres programmes clés, afin de maximiser son impact régional.
- Il peut simplifier les processus à plusieurs niveaux et réduire les charges administratives, telles que les multiples exigences de rapports, afin de stimuler l'efficacité opérationnelle et la réactivité.
- Avec l'importance croissante accordée aux pertes et dommages en tant que priorité en matière de changement climatique, le PCCC a l'opportunité de jouer un rôle de leadership dans ce domaine en pleine évolution.

Quels sont les risques à l'horizon ?

La programmation future du Centre, ses partenariats et ses efforts de mobilisation des ressources peuvent être impactés par plusieurs risques externes. Ceux-ci incluent :

- La dépendance continue à un nombre limité de bailleurs de fonds externes (par exemple, le Japon, l'Australie, la Nouvelle-Zélande) expose le PCCC à des risques potentiels de réduction des financements ou de changement des priorités des bailleurs de fonds, ce qui pourrait affecter sa viabilité à long terme.
- Des dynamiques économiques et géopolitiques plus vastes peuvent influencer la disponibilité des financements des bailleurs de fonds, les efforts de collaboration régionale et l'orientation des initiatives d'action climatique, ce qui pourrait impacter la capacité du Centre à remplir son mandat.

- D'autres institutions ou initiatives sur le climat, opérant au niveau régional ou international, peuvent créer des mandats qui se chevauchent ou d'autres points d'entrée possibles en matière de soutien.
- Une coordination fragmentée entre les différents acteurs climatiques régionaux pourrait entraîner une duplication des efforts, créant des inefficacités et sapant l'impact collectif des initiatives.
- Les difficultés d'accès au numérique dans certains pays de la zone Pacifique peuvent limiter la portée et l'efficacité des initiatives d'e-learning du Centre, nécessitant des efforts ciblés pour garantir l'accessibilité dans toutes les régions.
- L'expansion rapide des services ou des engagements sans une capacité interne correspondante peut affecter la crédibilité et la confiance des parties prenantes.
- L'évolution rapide des thèmes liés au climat et des exigences techniques peut dépasser la capacité du Centre à adapter ses offres de services en temps réel.
- Une dépendance excessive à l'égard des consultants techniques externes peut limiter la capacité du Centre à développer son expertise interne et à actualiser ses connaissances institutionnelles.
- Les ressources internes limitées et les charges de travail élevées peuvent affecter le rythme des prestation de services du Centre, son efficacité et le bien-être de son personnel.

Rôle du PCCC dans l'action face le changement climatique, dans le cadre du programme CCR du PROE

La relation entre le programme CCR et le PCCC est fondamentale pour les services du PROE liés au changement climatique. Le tableau ci-dessous présente les responsabilités actuelles et à venir, en clarifiant les domaines de leadership et de soutien. Des responsabilités supplémentaires ont été proposées pour refléter les besoins évolutifs de la région et pour garantir l'avenir des mécanismes de coordination entre le PCCC et le CCR.

Responsabilité	Leadership	Soutien
• Contribution à la coordination et à la mise en œuvre FRDP/PRP	• CCR	• PCCC (indirect)
• Soutien à l'élaboration de propositions de financement climatique	• CCR	• PCCC
• Coordination du soutien régional aux négociations de l'UNFCCC	• CCR	• PCCC
• Transmission de connaissances et synthèse des meilleures pratiques régionales	• PCCC	• CCR
• Innovation et développement de services et d'outils liés au changement climatique	• PCCC	• CCR
• Coordination de la recherche appliquée et partenariats de recherche	• PCCC	• CCR (indirect)
• Mise en œuvre de la Feuille de route pour la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique	• PCCC	• CCR
• Coordination de la formation sur le changement climatique (fonction de guichet unique)	• PCCC	• CCR
• Développement des partenariats et mobilisation des ressources au sein du PCCC	• PCCC	• CCR
• Soutien au Pacific NDC Hub	• CCR	• PCCC
• Gestion et mise à jour du portail sur le changement climatique dans le Pacifique	• PCCC	• CCR

Responsabilité	Leadership	Soutien
• Organisation des dialogues techniques régionaux et des forums thématiques du PCCC	• PCCC	• CCR
• Mise en place de stages professionnels régionaux et d'échanges pédagogiques	• PCCC	• CCR
• Accueil et soutien des communautés de pratique régionales	• PCCC	• CCR
• Synthèse des accords et cadres mondiaux sur le changement climatique pour les applications dans la zone Pacifique	• PCCC	• CCR
• Engagement du secteur privé dans les investissements en matière de résilience climatique	• PCCC	• CCR
• Développement des partenariats avec le secteur privé pour les projets de résilience climatique	• PCCC	• CCR
• Mobilisation des financements du secteur privé pour les initiatives climatiques régionales	• PCCC	• CCR

Remarque : Ce tableau fournit une répartition à titre indicatif peut être mis à jour périodiquement à mesure que de nouveaux rôles, mandats et besoins régionaux émergent.

Le PCCC et le CCR renforceront leur collaboration grâce à une planification conjointe, une communication régulière et des initiatives partagées. En combinant l'expertise du PCCC en matière de science et d'innovation sur le changement climatique et le soutien en matière de résilience et de politiques du CCR, ils fourniront des services régionaux coordonnés sur le changement climatique. Des examens réguliers assureront une mise en phase efficace et une amélioration en continu.

13 Annexe 2 : Orientation pour le suivi, l'évaluation, la réflexion et la formation (MERL, Monitoring, Evaluation, Reflection, and Learning) de la stratégie et du business plan du PCCC (2025-2030)

Pour garantir une mise en œuvre efficace, une amélioration continue et une responsabilisation, le Centre océanien sur les changements climatiques (PCCC) adoptera un cadre global de suivi, d'évaluation, de réflexion et de formation (cadre MERL) intégré à tous les aspects de sa stratégie et de son business plan pour 2025-2030. Le cadre MERL aura trois objectifs majeurs :

Soutenir la mise en œuvre efficace des services, projets et activités du PCCC.

Faciliter la préparation de rapports fiables, de documentation et de communication sur les avancées de la mise en œuvre aux parties prenantes et partenaires.

Surveiller et évaluer les résultats et les réalisations de la stratégie et du business plan du PCCC, en garantissant l'alignement avec le plan stratégique du PROE, les cadres régionaux tels que la stratégie 2050 pour le continent Bleu du Pacifique, et en fournissant des éléments probants crédibles sur les contributions et les changements que le Centre a favorisés dans la région.

Cette section fournit des orientations générales sur l'approche proposée pour le cadre MERL ; toutefois, le PCCC devra élaborer un cadre MERL dédié et détaillé pour rendre ces orientations opérationnelles. Ce cadre doit définir clairement les axes de résultats, les indicateurs, les méthodes de collecte des données, les responsabilités en matière de reporting et les processus d'évaluation, afin de soutenir les prises de décisions fondées sur des éléments probants, l'amélioration continue et la gestion adaptive.

Surveillance

Le suivi régulier de la réalisation des activités et des résultats dans le cadre des quatre services clés du PCCC et des autres domaines identifiés garantit que la mise en œuvre reste en phase avec la stratégie et le business plan. Les progrès réalisés par rapport aux indicateurs et aux étapes convenus doivent faire l'objet d'un suivi à travers des données quantitatives (par exemple, nombre de formations dispensées, nombre de participants) et des informations qualitatives (par exemple, commentaires des parties prenantes). Étant donné la nature dynamique du travail du Centre, les indicateurs doivent rester flexibles et adaptables.

Au-delà du suivi des activités, le cadre MERL doit se concentrer sur le suivi des avantages apportés aux pays de la zone Pacifique, contribuant ainsi à la résilience régionale et à l'ambition en matière de climat. Cela garantit que les résultats du PCCC apportent des contributions tangibles aux résultats régionaux, tels que ceux définis dans le Cadre pour un développement résilient dans le Pacifique (FRDP, Framework for Resilient Development in the Pacific). Une collaboration régulière avec les ETIP, la direction générale du PROE et dans le cadre des initiatives régionales garantit que les circuits de rétroaction restent actifs, et que les avantages sont compris et documentés. Les activités de suivi clés incluront :

Le développement d'un cadre de résultats en phase avec les objectifs à long terme de la stratégie, avec les actions stratégiques et les résultats.

La définition d'indicateurs clés de performance (KPI, Key Performance Indicators) pour chaque domaine de service de base (intermédiation des connaissances, renforcement des capacités, science appliquée aux services, pôle d'innovation et gouvernance, et capacité institutionnelle).

L'établissement de valeurs de référence et la fixation des objectifs annuels ou bisannuels pour chaque KPI.

La gestion d'un tableau de bord centralisé MERL ou d'un outil de suivi (idéalement un classeur Excel ou équivalent) pour consolider le reporting en fonction des indicateurs. Le suivi sera mis à jour chaque trimestre, et les rapports récapitulatifs seront communiqués au Conseil consultatif, aux cadres du PROE et aux programmes techniques pertinents du PROE.

Évaluation

Les évaluations stratégiques fournissent des informations plus approfondies sur l'efficacité, les performances, la pertinence et la durabilité du Centre. Les évaluations permettront de déterminer dans quelle mesure les résultats ont été atteints et quels ajustements sont nécessaires pour la planification future. L'approche d'évaluation comprendra :

Un examen à mi-parcours, réalisé en 2027, pour évaluer les avancées, l'efficacité et la pertinence des objectifs stratégiques et des résultats.

Une évaluation finale externe, réalisée en 2030, permettra d'évaluer l'impact global, la durabilité et les principales leçons tirées de la mise en œuvre de la stratégie.

Des évaluations thématiques ou ciblées des initiatives prioritaires (par exemple, du Climate Innovative Investment Hub, des axes de renforcement des capacités régionales), selon les besoins.

Réflexion et formation

La réflexion et la formation sont au cœur du cadre MERL, aidant le PCCC à s'adapter, innover et s'améliorer continuellement. Ce processus implique de créer des espaces sûrs pour un dialogue honnête, d'examiner de manière critique les hypothèses et de poser régulièrement des questions difficiles. Pour favoriser cela, le Centre devra établir une culture d'apprentissage et introduire des opportunités structurées de réflexion à tous les niveaux, des réunions internes du personnel aux discussions avec les partenaires et les plateformes régionales. Les activités de réflexion et de formation prévues incluront :

Des ateliers de réflexion semestriels réunissant le personnel, les partenaires et des parties prenantes sélectionnées pour examiner ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas et pourquoi.

Des sessions de « pause et réflexion » intégrées aux cycles de vie des projets et des prestations de services, en particulier aux étapes clés, aux points de décisions ou en réponse à des changements contextuels significatifs. Ces sessions informelles, axées sur le service, encourageront un apprentissage en temps réel.

L'intégration des résultats des activités de réflexion directement aux processus de prises de décisions opérationnelles, en :

- Ajustant les plans de mise en œuvre
- Mettant à jour les registres de risque
- Révisant les stratégies d'engagement des partenariats
- Comptes rendus de gestion et recommandations adressés au Conseil consultatif et aux cadres du PROE.

Pour maximiser la valeur de la formation, les informations doivent être transmises de manière ouverte et honnête. Le PCCC doit communiquer de manière proactive les enseignements tirés aux ETIP, partenaires, bailleurs de fonds et réseaux régionaux, via divers canaux formels et informels. Il est essentiel que les enseignements tirés reflètent les réalités de la mise en œuvre, y compris les succès et les difficultés, afin de soutenir la formation dans toute la région.

Cadre de mise en œuvre et de suivi

Pour suivre efficacement les avancées, démontrer l'impact et éclairer la gestion adaptative, ce Cadre de mise en œuvre et de suivi définit les résultats attendus, les résultats intermédiaires, les réalisations (ou produits), les indicateurs et les cibles pour la mise en œuvre de la stratégie du PCCC pour la période 2025-2030. En élaborant ce cadre, nous avons soigneusement mis en correspondance les résultats/résultats intermédiaires et le Cadre global de suivi, d'évaluation, de réflexion et de formation (MERL) du PCCC, pour garantir la cohérence et la mesurabilité de toutes les priorités stratégiques.

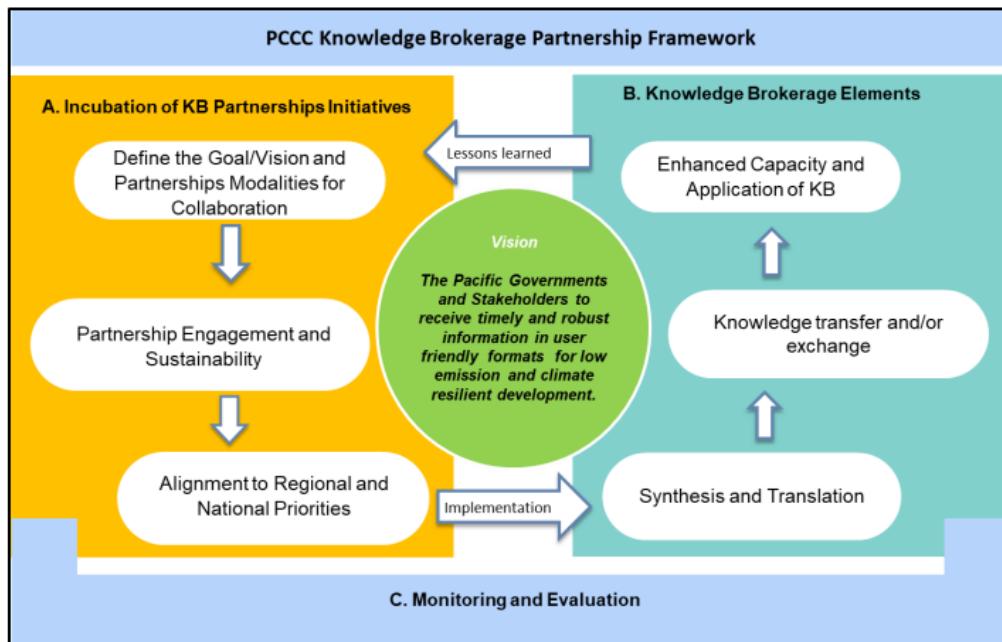
Ce cadre fournit une base structurée et fondée sur des éléments probants pour le suivi des prestations de services, des efforts de renforcement des capacités, des partenariats, des initiatives d'innovation et des activités de diffusion des travaux de recherche dans la zone Pacifique. Il constitue un élément central du système MERL du PCCC et fournit la base des prises de décisions fondées sur des éléments probants, du reporting des performances et de l'amélioration continue tout au long de la période de mise en œuvre de la stratégie. Des informations détaillées sur le cadre MERL (y compris les indicateurs de résultats, les valeurs de référence et les objectifs annuels) sont fournies ci-dessous.

14 Annexe 3 : Cadres de partenariat du PCCC

Aperçu du Cadre de partenariat pour la diffusion des connaissances

Le Cadre de partenariat pour la diffusion des connaissances du PCCC vise à améliorer l'accès à des informations de qualité sur le changement climatique dans les pays insulaires du Pacifique. Il souligne l'importance de construire des relations entre les producteurs de connaissances (par exemple, les chercheurs) et les utilisateurs (par exemple, les gouvernements, les communautés) pour garantir que les informations climatiques sont exploitables à des fins de prises de décisions. Ce cadre met l'accent sur des partenariats inclusifs et collaboratifs qui engagent les parties prenantes de tous les secteurs, garantissant que les avantages du partage des connaissances sont équitablement répartis dans la région. Il repose sur trois composantes clés (FigureError! No text of specified style in document.1) :

- **Incubation des initiatives de partenariat** : Définition de la vision, des rôles et des responsabilités de toutes les parties prenantes, afin d'assurer une gouvernance efficace et une collaboration durable.
- **Éléments de courtage des connaissances** : Visent à garantir une conception axée sur l'utilisateur des initiatives de partage des connaissances et à promouvoir des activités continues de retours d'informations et de renforcement des capacités.
- **Suivi et évaluation** : Mise en place d'un système robuste pour mesurer l'efficacité et l'impact des activités de courtage des connaissances, en garantissant des évaluations de performance régulières et une adaptation basée sur les retours d'informations.

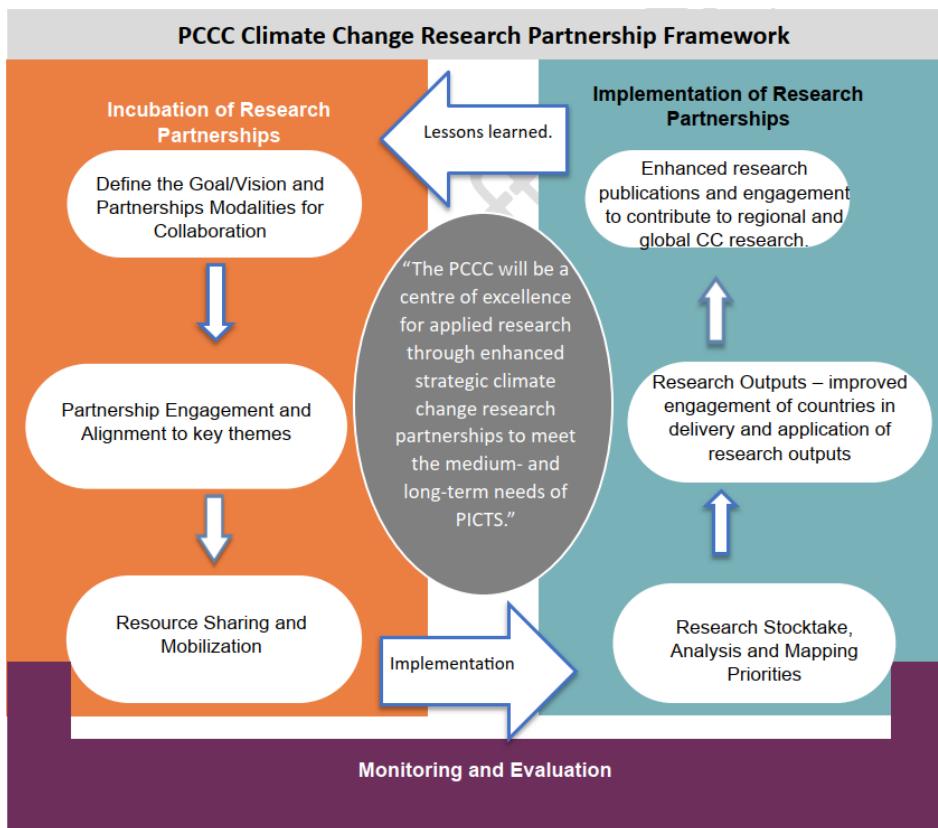


FigureError! No text of specified style in document.1 : Cadre de partenariat pour le courtage des connaissances (Source : Cadre de partenariat du PCCC pour le courtage des connaissances).

Aperçu du cadre de partenariat pour la recherche appliquée

Le cadre de partenariat du PCCC a été conçu pour renforcer les collaborations stratégiques en matière de recherche sur le changement climatique, en veillant à ce que la recherche appliquée réponde aux besoins à moyen et long terme des ÉTIP. Ce cadre est guidé par une feuille de route dédiée à la recherche sur le changement climatique, soulignant la mise en phase avec les priorités régionales et favorisant la recherche contribuant à la résilience face au changement climatique. Il se compose de trois éléments clés :

- **L'incubation des partenariats de recherche** met l'accent sur la promotion de la collaboration, en définissant des objectifs de recherche clairs, en alignant les partenariats sur les stratégies régionales et en impliquant les parties prenantes aux niveaux national, régional et mondial. Un financement durable est crucial, les partenariats de recherche devant apporter leurs propres budgets, y compris des contributions aux opérations du PCCC.
- **La mise en œuvre des partenariats de recherche** assure une mise en œuvre efficace, grâce à l'identification des priorités de recherche, en soutenant les partenariats à long terme et en renforçant la capacité de recherche régionale. Le Centre facilite l'échange de connaissances grâce à des événements de recherche, des bourses d'étude et une participation accrue de la zone Pacifique aux discussions mondiales sur le climat.
- **Le suivi et l'évaluation (S&E)** Ce composant définit des mécanismes permettant de suivre les résultats de la recherche, d'évaluer l'efficacité et de documenter les meilleures pratiques. Cela garantit que les partenariats restent pertinents et apportent des avantages tangibles aux communautés de la zone Pacifique, renforçant ainsi la résilience climatique et les prises de décisions éclairées.



FigureError! No text of specified style in document.2 : Cadre de partenariat stratégique du PCCC pour la recherche (Source : Cadre de partenariat pour la recherche sur le changement climatique dans la zone Pacifique, 2023).

Aperçu du plan de durabilité du renforcement des capacités

Dans le cadre des objectifs du renforcement des capacités en matière de résilience face au changement climatique dans la zone Pacifique (CBCRP, Capacity Building on Climate Resilience in the Pacific), un plan de durabilité a été élaboré pour garantir la poursuite des efforts de renforcement des capacités au sein du PCCC. Ce plan de durabilité décrit l'approche du PCCC pour maintenir et élargir les programmes de formation, en conformité avec sa stratégie et son business plan. Ces programmes visent à améliorer les compétences et l'expertise en matière de résilience climatique dans tout le Pacifique.

En alignant l'assistance technique sur les besoins des pays, ce plan favorise la mise en œuvre des plans nationaux d'adaptation et des contributions définies au niveau national. Il met l'accent sur le renforcement des capacités à long terme en fournissant aux pays les connaissances, les outils et les réseaux nécessaires pour soutenir les efforts d'adaptation au-delà de l'implication directe du PCCC, renforçant ainsi le rôle du Centre en tant que leader régional dans l'expertise en matière d'adaptation au changement climatique.

Aperçu du cadre de partenariat pour l'innovation

Le PCCC a développé le cadre de partenariat stratégique pour les solutions innovantes dans le domaine du changement climatique afin de faciliter, coordonner et mettre en œuvre l'innovation en matière de changement climatique dans la zone Pacifique. Ce cadre est un élément clé du projet JICA 3 « Projet de solutions innovantes pour la résilience face au changement climatique dans la zone Pacifique », axé sur le renforcement des partenariats public-privé pour stimuler la résilience climatique dans la région.

Il intègre six composants clés. Le premier composant est **Engagement et vision**, qui comprend des consultations régulières avec les parties prenantes, l'organisation d'expositions sur l'innovation et l'harmonisation des objectifs communs. Le deuxième composant, **Innovation collaborative**, concerne l'analyse des priorités, qui garantit que les solutions climatiques reflètent les besoins nationaux et régionaux grâce à la recherche, aux enquêtes et au dialogue continu avec les parties prenantes. Le troisième composant, **Accords de partenariat et ressources**, définit les rôles institutionnels, renforce l'engagement du secteur privé et assure des opportunités de financement pour soutenir l'innovation.

Le quatrième composant se concentre sur les **Modalités de mise en œuvre et gestion des connaissances**, définissant le PCCC Innovation Lounge comme un centre essentiel en matière d'innovation climatique, améliorant le courtage des connaissances et développant une communauté de pratique pour promouvoir le partage des connaissances. Le cinquième volet, **Mise en œuvre et application de solutions innovantes**, garantit que des études de faisabilité, une expertise technique et des partenariats structurés sont en place pour une mise en œuvre efficace des projets. Enfin, le sixième composant, **Suivi, évaluation et enseignements tirés**, présente un système d'évaluation structuré, incluant des tableaux de bord de performances et des groupes de résultats, afin d'affiner les méthodologies et d'évaluer l'impact des solutions mises en œuvre.



FigureError! No text of specified style in document.3 : Cadre de partenariat du PCCC pour les solutions innovantes en matière de changement climatique.